



49(2)



Ed. Ed. Rockhill.

48(2)

9
2305
.N68
1737
GENERAL SUPER SIZE

oclc 1354668
9/10/2004

21. 10. 1775

NOUVEL ATLAS
 DE LA
CHINE,
 DE LA
 TARTARIE CHINOISE,
 ET DU
 THIBET:
 CONTENANT

Les Cartes générales & particulieres de ces Pays, ainsi que la
 Carte du Royaume de
CORÉE;

*La plupart levées sur les lieux par ordre de l'Empereur CANG-HI avec toute l'exaëtitude
 imaginable, soit par les PP. Jésuites Missionnaires à la Chine, soit par des Tartares du
 Tribunal des Mathématiques, & toutes revûës par les mêmes Peres: Rédigées*

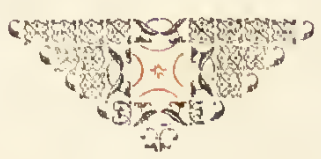
PAR M^R. D'ANVILLE,
 GÉOGRAPHE ORDINAIRE DE SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE.

Précédé d'une
DESCRIPTION DE LA BOUCHARIE,
Par un Officier Suedois qui a fait quelque séjour dans ce Pays.



LISTE ET ORDRE DES CARTES COMPRISSES DANS CET ATLAS.

- | | | |
|--|---|--|
| 1. Carte la plus générale de toutes, comprenant la CHINE, la TARTARIE & le THIBET. | 14. La Province de <i>Quan-tong.</i> | 28. Dixieme Feuille particuliere. |
| 2. Carte générale de la CHINE. | 15. <i>Quang-si.</i> | 29. Onzieme Feuille particuliere. |
| 3. La Province de <i>Pé-tche-li.</i> | 16. <i>Yun-nan.</i> | 30. Douzieme Feuille particuliere. |
| 4. <i>Kiang-nan.</i> | 17. <i>Koci-tcheou.</i> | 31. Le Royaume de CORÉE. |
| 5. <i>Kiang-si.</i> | 18. Carte générale de la TARTARIE CHINOISE. | 32. Carte générale du THIBET. |
| 6. <i>Fo-kien.</i> | 19. Première Feuille particuliere. | 33. Première Feuille particuliere. |
| 7. <i>Tche-kiang.</i> | 20. Seconde Feuille particuliere. | 34. Deuxieme Feuille particuliere. |
| 8. <i>Hou-quang.</i> | 21. Troisième Feuille particuliere. | 35. Troisième Feuille particuliere. |
| 9. <i>Ho-nan.</i> | 22. Quatrième Feuille particuliere. | 36. Quatrième Feuille particuliere. |
| 10. <i>Chan-tong.</i> | 23. Cinquieme Feuille particuliere. | 37. Cinquieme Feuille particuliere. |
| 11. <i>Chan-si.</i> | 24. Sixieme Feuille particuliere. | 38. Sixieme Feuille particuliere. |
| 12. <i>Chen-si.</i> | 25. Septieme Feuille particuliere. | 39. Septieme Feuille particuliere. |
| 13. <i>Se-tchuen.</i> | 26. Huitieme Feuille particuliere. | 40. Huitieme Feuille particuliere. |
| | 27. Neuvieme Feuille particuliere. | 41. Neuvieme Feuille particuliere. |
| | | 42. Voyage du Capitaine <i>Beerings.</i> |



A LA HAUTE,
 Chez **HENRI SCHEURLER.**
 M D C C X X X V I I.

AVERTISSEMENT.



ATANT jugé à propos d'assembler en corps & comme en un Cinquieme Volume toutes les Cartes Géographiques qui apartiennent à la Description de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, publiée par le Pere DU HALDE, nous avons cru devoir expliquer les raisons de cet arrangement. La principale est le format de notre Edition. On conçoit bien que des Cartes de la grandeur de celles-ci, dont on est obligé de plier un grand nombre dans l'Edition de l'Ouvrage in folio, & même quelques-unes dans cet Atlas, n'auroient pû entrer dans un in quarto sans souffrir beaucoup par les plis, & sans défigurer les Volumes par l'espace qu'elles auroient pris entre les feuilles, ainsi que par l'épaisseur qu'elles auroient donné aux Volumes mêmes. D'ailleurs on a eu dessein de faire plaisir au Public; parce qu'en séparant ainsi les Cartes de la Description, ceux qui voudront se passer de la dernière, pourront avoir séparément les premières, en tout ou en partie. Quant à l'ordre, nous avons suivi celui qui a paru le plus naturel. Il est vrai que la Corée, qui n'entre pas directement dans le dessein de l'Ouvrage, non plus que le Voyage du Capitaine Beerings, semble d'abord devoir être placée après les Feuilles particulieres du Thibet: mais on a cru pouvoir lui assigner un autre rang, parce que ce Royaume, limitrophe de la Tartarie Orientale du côté du continent, est représenté sur la Carte générale de la Tartarie Chinoise.

Ce seroit ici le lieu de parler de la différence notable qu'il y a entre nos Cartes & celles de l'Edition de Paris; mais il suffira de l'Avertissement que nous avons mis à la tête du Premier Volume de l'Ouvrage, où on trouve une analyse si détaillée des changemens faits à quelques-unes, qu'elle pourra aisément faire juger du reste. Pour donner cependant aux personnes, qui acheteront cet Atlas séparément, la satisfaction de ne pas ignorer comment, en quel tems & par qui les Cartes ont été dressées, nous rapporterons en abrégé ce que le Pere DU HALDE nous en apprend dans sa Préface.

La méthode qu'on a employée pour en lever la plus grande partie est celle des Triangles; comparée avec celle des Eclipses observées en divers endroits fort éloignés les uns des autres. Ceux qui connoissent la précision de ces deux méthodes, surtout lorsqu'elles sont combinées & se servent réciproquement de preuve, ainsi que cela se rencontre ici, ne douteront point de la justesse des Cartes. Ce qui suit fait voir le tems qu'il a fallu pour perfectionner ce grand Ouvrage, le plus considerable en ce genre qu'on ait jamais fait en suivant les règles de l'Art.

L'Empereur CANG-HI ayant chargé les Missionnaires Jésuites de dresser les Cartes de toutes les Provinces de la CHINE, ainsi que de la TARTARIE qui lui est soumise; les PP. Bouvet, Regis & Fartoux entreprirent le 4. Juillet 1708. de déterminer exactement la situation de la Grande Muraille. La Carte qu'ils en apportèrent à Pe-king avoit plus de quinze pieds. En 1709. les PP. Regis, Fartoux & Fridelli firent une Carte qui comprenoit la Province de Leao-tong, l'ancien Pays des Mantcheoux, les limites septentrionales de la Corée, les Terres des Yu-pi-ta-se, les Habitations des Ke-tchin-ta-se, & tous les Districts des Mongous depuis le 45° degré de latitude septentrionale jusqu'au-dessus du quarantieme. Ces trois Peres commencerent le 10. Decembre de la même année la Province de Pé-tche-li, & la finirent le 29. Juin 1710. Le 22. Juillet suivant, les mêmes Peres reçurent ordre de lever la Carte des nouveaux établissemens faits par l'Empereur sur le Fleuve Saghalien-Oula. Elle fut achevée le 14. Decembre 1710. & comprenoit principalement les Gouvernemens de Tsitcikar, de Merghen, & de Saghalien-Oula-hotun. L'année 1711. les PP. Regis & Cardoso entreprirent la Carte de la Province de Chantong, pendant que les PP. Fartoux, Fridelli & Bonjour, qui s'étoient rendus au Pays de Hami, mesurerent presque toutes les Terres des Kalkas. Dans le partage qu'on fit de ce travail en 1712., les Provinces de Chan-si, de Chen-si, de Kiang-si, de Quang-tong & de Quang-si, échurent aux PP. Cardoso & de Tartre. Les Cartes qu'ils firent des deux premières avoient chacune dix pieds en quarré. Les Provinces de Ho-nan, de Kiang-nan,

A V E R T I S S E M E N T.

de Tche-kiang & de Fo-kien furent données à faire aux PP. de Mailla & Henderer ; les PP. Fridelli & Bonjour eurent les Provinces de Setchuen & d'Yun-nan : mais l'un de ces Pères étant mort & l'autre tombé malade , le P. Regis acheva en 1715. la Province d'Yun-nan ; après quoi ce Père se joignit au P. Fridelli qui avoit repris ses forces , & leva avec lui les Provinces de Koei-tcheou & de Hou-quang. Tout cela étant achevé en 1716. les Missionnaires assembles à Pe-king travaillèrent , sous la direction du P. Fartoux , à la réunion de toutes ces Provinces dans une Carte générale , qui fut présentée à l'Empereur en 1718.

Le THIBET n'a été levé , ni suivant la même méthode , ni par les Missionnaires. On a été obligé de s'en rapporter aux Rontiers les mieux détaillez & au compte qu'en rendirent les Tartares du Tribunal des Mathématiques , envoyez exprès par l'Empereur pour mesurer ce Pays , mais instruits & dirigés par les Jésuites. Pour ce qui est de la CORE'E , comme il n'a pas été possible aux Missionnaires d'y pénétrer , on convient qu'elle n'a pas été dressée par eux. Cette espece de défaut , si l'on veut , ne doit pourtant point prévenir contre sa perfection. Il est à croire , au contraire , que si Carte doit passer pour exacte , ce doit être celle-ci , puisqu'elle a été levée originairement par des Géographes Coréens , par les ordres même du Roi , & que l'Original s'en conserve dans son Palais. C'est sur cet Original qu'a été tirée celle qu'on donne ici ; & il est probable que les Missionnaires en examinant & déterminant les frontieres de ce Royaume du côté du Nord , n'ont trouvé aucune différence notable entre leurs observations & les limites marquées sur ladite Carte , puisqu'ils n'avoient pas manqué d'en faire mention. Cette circonstance seule semble répondre de son exactitude.

En reste , toutes les Cartes ayant été mises au même point & sous une projection générale , les Originaires furent présentés à S. M. T. C. par le P. DU HALDE , tels qu'il les avoit reçus des Missionnaires , & se conservent dans la Bibliothèque du Roi. Avant que d'être mises entre les mains des Graveurs , elles ont passé par celles de Mr. d'ANVILLE , Géographe ordinaire de S. M. qui les a redigées , & qui en a formé ensuite les Cartes générales. Il s'est servi pour celle de la TARTARIE des Mémoires du Père Gerbillon , en les comparant avec les Cartes particulières ; & pour en remplir le quarré , il a ajouté le Japon & quelques Terres plus septentrionales. Dans la Carte générale du THIBET , les particulières ont servi de base , mais le long des confins de ce Pays avec l'Indostan , on s'est aidé des connoissances positives qu'on a pu prendre de ce côté-là. Enfin , comme les Missionnaires avoient eu quelques connoissances , quoiqu'imparfaites des Pays situés entre le Thibet , la Tartarie & la Mer Caspienne , Mr. d'ANVILLE en a fait usage dans la Carte la plus générale de toutes , après les avoir comparées & jointes à ce qu'il a pu en sçavoir d'ailleurs.

Voilà en abrégé ce que le P. DU HALDE nous en apprend. Ceux qui auront lu ce détail dans la Préface même , n'auront qu'à sauter cet Avertissement qui ne leur apprendra rien de nouveau , & qui est uniquement pour les Personnes dont la curiosité s'étend moins à la Description même de la Chine , qu'aux Cartes géographiques de ce grand Empire.


Mais comme entre autres Pays que Mr. d'ANVILLE a ajoutés sur la Carte la plus générale , ainsi que nous venons de le dire , se trouve celui de BOCHARA , ou LA BOUCHARIE , dont le P. DU HALDE fait à peine mention à la page 64. du IV^e Tome ; nous avons ajouté une petite Relation de cette partie de la Tartarie qui n'a jamais encore été imprimée. Elle nous a été communiquée par une personne de qualité , qui la tient elle-même de l'Officier Suédois qui en est l'Auteur. C'est un nouveau mérite que notre Edition a sur celle de Paris , & nous nous flattons que le Public nous en tiendra compte.

R E L A.

R E L A T I O N D E L A B O U C H A R I E.

C H A P I T R E I.

De la Boucharie en général.

- §. 1.  LA *Boucharie* est un Pays d'une étenduë considérable, situé entre celui de *Turchestan*, la grande *Calmuquie*, la *Mer Caspienne*, la *Perse*, les *Indes*, & la *Mongalie*.
- §. 2. Les Géographes regardent ordinairement la *Boucharie*, comme faisant partie de la Grande Tartarie. En effet les Tartares, ou pour mieux dire les *Calmuques*, en ont envahi une partie; mais leur domination n'empêche pas que la *Boucharie*, à l'exemple de la Chine que les Tartares ont pareillement subjuguée, ne doive être considérée comme un État séparé.
- §. 3. La *Boucharie* est divisée en deux parties, la Grande & la Petite. C'est la dernière qui fera le principal objet de la présente Relation. J'en puis parler avec d'autant plus d'assurance, que j'ai été moi-même sur les lieux. Il est juste cependant que je rapporte auparavant ce qui m'est connu de la première, c'est-à-dire de la *Grande Boucharie*.

C H A P I T R E II.

De la Grande Boucharie.

- §. 1. LA *Grande Boucharie* est située sous le 36. & 45. degré. Elle confine, du côté du Nord, au Pays de *Turchestan* & à une partie de la *Calmuquie Orientale*; vers l'Occident, à la *Perse* & à la *Mer Caspienne*; vers le Sud, aux *Indes*; & vers l'Orient, à la *Petite Boucharie*, dont elle est séparée par de hautes montagnes qu'on appelle *Parapomisus*.
- §. 2. Elle étoit connue, du tems d'Alexandre le Grand, sous le nom de *Sogdiana*. D'autres l'appellent aujourd'hui *Mauranneber*, comme qui diroit, selon la langue du pays, *au-delà des eaux*, ou *vers le coulant des eaux*; mais dans la plupart des Cartes Géographiques elle est appelée *Terra Usbekorum*, le *Pays des Usbeks*, parce que les *Usbeks* avoient une fois subjugué les *Bouchars*, en s'emparant de leur Capitale, nommée *Bouchara*, & en se rendant presque tout le reste du Pays tributaire.
- §. 3. Les *Usbeks* continuent même aujourd'hui à les incommoder par leurs courses continuelles, & les obligent souvent à payer le tribut.
- Et quoique les *Bouchars* n'oublient rien pour se garantir de ce joug, ils n'en ont jamais pu venir entièrement à bout. A l'exemple de bien d'autres Républiques, ils ont le malheur de n'être jamais d'accord entre eux-mêmes. Au lieu d'unir leurs forces pour repousser l'ennemi commun, il y en a presque toujours parmi eux qui l'assistent contre leurs propres Compatriotes. Tant il est vrai que les dissensions domestiques sont ordinairement fatales aux États qui y sont sujets:
- §. 4. Il y a plusieurs Villes dans la *Grande Boucharie*, & elles ont chacune son *Cham*, ou Régent, Les principales sont:
Bouchara, qu'on dit être deux fois plus grande que la ville de Moscouver en Russie, &
Balik, qui n'est pas moins considérable.

C H A P I T R E III.

De la Petite Boucharie.

- §. 1. LA *Petite Boucharie* est séparée de la *Grande Boucharie*, comme il a été dit ci-dessus, par le *Parapomisus*. Elle est appelée par quelques-uns la *Mogolie*, & par d'autres *Tzagatay*, en mémoire de *Tzagatay*, second fils de *Zingis-han*. Elle est située entre le 36. & 42^{me}. degré, ayant pour voisins à l'Orient, la *Mongalie* & les *Déserts de la Chine*; au Sud, ceux des *Indes*; à l'Occident, la *Grande Boucharie* & la *Perse*; & au Nord, une partie de la *Mongalie* & de la *Calmuquie Orientale*.
- §. 2. L'étenduë du Pays est de 200. lieues ou environ en longueur: Il y a plusieurs déserts. Le reste consiste dans une vingtaine de Villages qui en dépendent.

Il n'y a que deux Villes qui soient de quelque considération ; sçavoir *Jerken* ou *Terghen*, qui est la Capitale du Pays, fort grande & bien peuplée, & *Kascar*, située au pied des susdites montagnes.

§. 3. Ce fut l'an 1683, ou environ, que les *Calmuques*, sous leur *Bosto-Cham* ou *Bosugto-Cham*, occupèrent la *Petite Boucharie*. Après la mort de *Bosto-Cham*, *Zigan-Araptan* son Neveu, en devint le Grand-*Contaisch*. C'est le nom que le peuple donne à ses Souverains.

Je raconterai ci-dessous les particularitez de cet événement.

§. 4. *Zigan-Araptan* étant parvenu à la regence, il établit l'ordre suivant dans la *Petite Boucharie*. Il institua divers Magistrats subalternes, qui subsistent encore, & qui sont subordonnez les uns aux autres. Les moindres gouvernent chacun 10. Maisons ou familles, les seconds 100, les troisiemes 1000; & tous dépendent d'un Commandant Général, que le Grand *Contaisch*, comme Souverain du pays, choisit ordinairement d'entre la race des anciens Princes des *Bouchars*.

Ces Magistrats jugent des différens qui naissent entre les sujets, & sont dans l'obligation de faire rapport de tout ce qui se passe, chacun à son supérieur. Par cette forme de gouvernement le Grand *Contaisch* tient un fort bon ordre dans son Pays, où tous les habitans vivent en paix & dans une parfaite union.

§. 5. Les *Bouchars* ne sont gueres belliqueux. Les armes dont ils se servent communement, sont la Lance, le Sabre, & l'Arc. Il y en a cependant, qui ont des Fusils, & des Arquebuses rayées; & les plus riches portent des Jacques de mailles.

§. 6. Pour juger de la force de ce Peuple, on peut compter que, quand le Grand *Contaisch* a besoin de lever des troupes, il assemble en moins de rien 20000. hommes, en ne prenant qu'un homme d'entre 10. familles.

§. 7. Les maisons des *Bouchars* sont de pierre, & passablement bonnes. Leurs meubles sont en petit nombre, & de peu d'ornement. Ils n'ont ni tables ni chaises. L'on ne voit dans leurs chambres que quelques Coffres Chinois, ornez de fer, sur lesquels ils ajustent pendant le jour, les matelas dont ils se servent la nuit, & les couvrent d'un tapis de coton bigarré. Ils y ont encore un rideau brodé à fleurs & à figures de différentes couleurs, & une espece de bois de lit, haut d'une demi-aune, & large de quatre ou environ, qui leur sert de couche, & qu'ils cachent le jour sous un tapis.

§. 8. Ils couchent nus comme la main durant la nuit, mais dès qu'ils sont levez on les voit toujours habillez & assis à la Turque, ayant les jambes croisées sous eux.

§. 9. Ils se piquent de quelque propreté dans leur nourriture. Les Esclaves qu'ils prennent, ou achètent chez les *Calmuques*, *Russiens*, & autres peuples voisins, sont la cuisine dans la chambre du maître. Pour cet effet ils y ont, selon la grandeur de la famille, plusieurs marmites de fer, murées dans une espece de foyer, près d'une cheminée, qui sert en même tems à chauffer la chambre durant l'hiver. Il y en a qui ont aussi de petits fours, qui se font, comme le reste de leurs murailles, de terre grasse ou de briques crües.

§. 10. Leur vaisselle consiste en quelques plats & écuelles de *Capua*, (qui est une sorte de bois) ou de Porcelainé, & quelques vases de cuivre, pour faire bouillir le Thé, & pour chauffer l'eau dont ils ont besoin pour se laver. Une piece de toile bigarrée de Cotton leur tient lieu de nappe & de serviettes. Ils ne se servent ni de couteaux, ni de fourchettes. Les viandes leur étant servies decoupées, ils les prennent & achevent de les déchirer avec les doigts. Leurs cuilleres sont de bois & de la façon de celles dont nous nous servons dans nos cuisines pour écumer nos pots.

§. 11. Les mets dont ils se nourrissent ordinairement sont des hachis, dont ils remplissent souvent des especes de Pâtez de la Figure d'un croissant. Lorsqu'ils font de longs voyages, surtout en hyver, ils se munissent d'une provision de ces pâtez, qu'ils portent avec eux dans un sac, après les avoir exposés à la gelée, & ils en font d'assez bonnes soupes en les faisant recuire dans de l'eau bouillante.

§. 12. Leur boisson quotidienne est le Thé. Ils en ont d'une espece noire, qu'ils apprêtent avec du lait, du sel, & du beurre, & le mangent avec du pain, lorsqu'ils en ont, ou le boivent, selon leur appetit.

§. 13. Leur habillement, quant aux hommes, ne differe que fort peu de celui des Tartares. Ils portent des habits longs jusqu'au gras des jambes, ayant des manches larges vers l'épaule, & étroites vers le poignet, & ils se ceignent d'écharpes, comme les Polonois.

Les habits des femmes ressemblent en tout à ceux des hommes, & sont ordinairement piquez de Cotton. Elles portent des pendans d'oreilles de la longueur d'un quart d'aune, & qui descendent souvent jusques sur les épaules. Elles partagent leurs cheveux en plusieurs tresses, qu'elles entrelacent & allongent de Rubans noirs brodez d'or ou d'argent, & de grandes touffes de soye & d'argent, qui leur pendent jusqu'aux talons. Trois autres touffes moins grandes leur couvrent la gorge. Elles ont des colliers ornez de perles, de petites monnoyes, & de plusieurs babioles argentées ou dorées, & luisantes. Tous généralement, hommes & femmes, de quelqu'âge qu'ils soyent, portent sur eux, dans un étui de cuir fort mince, & en guise de reliques, des prieres écrites à la main que leurs Prêtres leur distribuent, & dont ils ne font pas moins de cas que les *Russiens* de la Croix & des Saints.

Quelques femmes, & surtout les filles, ont les ongles peints de rouge. La couleur qu'elles y emploient & qui y dure longtems, se tire d'une herbe, appelée dans la langue Bouchare, *Kena*. Elles la séchent, la reduisent en poudre, la mêlent d'alun broyé, & l'exposent durant vingt-quatre heures à l'air avant que de s'en servir.

Tant les hommes que les femmes portent des culottes & des bottes de cuir de *Russie* fort légères & sans talons, ou des bas de cuir. Mais lorsqu'ils sortent de la maison, les uns & les autres se servent de galoches, ou de mules à hauts talons, comme les Turcs, & les quittent en rentrant chez eux.

L'un

L'un & l'autre sexe se sert aussi des mêmes bonnets & coëffures, à cela près, que les femmes, & surtout les filles, parent les leurs de clinquant, de petites monnoyes, & de Perles Chinoïses. La seule marque à laquelle on peut distinguer les femmes d'avec les filles, c'est que les femmes portent sous les bonnets un linge long, lequel, après lui avoir fait faire le tour du col, elles nouent par derrière, de sorte qu'un bout de ce linge pend le long des reins.

§. 14. Le pays est très abondant en toutes sortes de fruits & en Vin. La chaleur de l'été y est si excessive, qu'on a de la peine à la supporter hors des maisons.

§. 15. Les habitans ont ordinairement le teint bazané, & la chevelure noire, bien qu'il y en ait aussi qui sont fort blancs, beaux & bienfaits.

§. 16. Ils ne manquent pas de politesse, & ils sont surtout bienfaits envers les étrangers.

§. 17. Ils sont naturellement avides de gain, & adonnez au trafic. Ils en font beaucoup dans la Chine, en Perse, aux Indes, & en Russie. Ils sont tellement versez dans le negoce, que ceux qui commercent avec eux, à moins de s'y bien connoître, ne manquent jamais d'être surfaits ou dupez.

§. 18. Ils n'ont d'autre argent monnoyé que des *Copeïks* de cuivre, qui pesent un *Solotnik*, c'est-à-dire à-peu-près le tiers d'une once. Lorsqu'ils ont de gros payemens à recevoir ou à faire, en or ou en argent, ils les réglent par la balance. Ils suivent en cela l'exemple des Chinois & d'autres de leurs voisins.

§. 19. Leur Langue ainsi que leur Religion differe en bien de choses de celle des Turcs & des Persans, & ressemble néanmoins à l'une & à l'autre.

Ils ont leur *Alcoran*, qui est le Vieux Testament des Chrétiens, mutilé & falsifié en bien des endroits. Ils n'en attribuent pas la composition à *Mahomet*, mais à Dieu même, qui l'a communiqué aux hommes, disent-ils, par le moyen de Moïse & des Prophetes. Mais ils sont persuadez que Mahomet en a fait une explication, & en a tiré une morale qu'ils sont obligez de reconnoître & de suivre.

§. 20. Voici l'idée qu'ils se font de JESUS-CHRIST.

„ La Sainte Vierge, disent-ils, étant une pauvre orpheline, ses plus proches parens ne purent s'accorder, qui d'entre eux seroit chargé de son éducation. Pour terminer leur dispute, ils convinrent de la décider par le sort. Ils jetterent une plume dans un vase rempli d'eau, & y trempèrent tour-à-tour chacun un doigt. La convention portoit, que celui au doigt duquel la plume s'attacheroit de manière qu'il pût la retirer de l'eau, seroit le pere nouricier de l'enfant. Tous y perdirent leur peine, à la réserve de Zacharie. La plume, quoiqu'elle fût allée au fond de l'eau, vint s'attacher à son doigt & lui fit adju-ger l'éducation. Il s'en chargea avec plaisir, & transporta l'enfant dans sa maison. Mais un jour qu'il étoit obligé de vaquer à quelque fonction qu'il avoit dans le Temple, il oublia si bien d'avoir laissé l'orpheline toute seule & enfermée chez lui, qu'il resta trois fois vingt-quatre heures dehors, sans penser à elle. S'en étant enfin ressouvenu, & craignant que la faim ne l'eût emportée, vû qu'aucun des autres parens n'en avoit pû avoir soin, la maison étant fermée à clef, il y courut au plus vite. Mais quelle fut sa surprise quand, au lieu de trouver la pauvre enfant morte ou mourante, il la vit en bonne santé & entourée de toute sorte de bons mêts. Son étonnement ne cessa qu'après que l'enfant lui eût ap-pris, que Dieu les lui avoit envoyez.

„ Étant parvenuë à l'âge de quatorze ans, & ayant été incommodée pour la première fois comme toutes les femmes le sont ordinairement à cet âge-là, cette sainte fille fut se baigner dans une fontaine qui étoit dans une grande forêt. Là elle entendit une voix, qui lui fit d'abord beaucoup de peur. Elle se hâta de reprendre ses habits pour s'enfuir; mais avant qu'elle pût achever de les remettre, un Ange qui lui apparut lui annonça qu'elle deviendroit enceinte d'un fils, qu'il lui commanda d'appeller *Isaï* lorsqu'elle en seroit accouchée. Marie répliqua sagement qu'elle auroit de la peine à accoucher, n'ayant jusques-là jamais eu de commerce avec personne qui eût pû l'engrossir. Mais l'Ange, après lui avoir soufflé sur la gorge, lui fit comprendre ce Mystere, & l'instruisit de tout ce qu'elle avoit besoin de sçavoir. En effet elle devint grosse dès ce moment même, comme l'Ange l'avoit prédit.

„ Le terme de sa delivrance s'approchant, Marie alla se cacher de honte dans la même forêt où l'Ange lui étoit apparu, & les douleurs l'y ayant surprise, elle s'appuya, pour se soulager, contre un tronc d'arbre tout sec, & accoucha dans cet état du fruit qu'elle portoit. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que dans le même instant le tronc commença à pousser des feuilles, & toute la contrée d'alentour à verdoyer & à fleurir, & que des Anges survenus prirent l'Enfant qui venoit de naître, le baignerent dans une fontaine qui se trouva tout à coup à deux pas de-là, dans un endroit où il n'y en eut jamais auparavant, & le rendirent ensuite à sa Mere.

„ Celle-ci, après cette expédition, retourna vers ses parens, qui la reçurent avec beaucoup d'imprécations & de mauvais traitemens. Elle les essuya avec beaucoup de tranquillité, & sans se donner la peine de s'excuser du crime qu'on lui imputoit. Elle pria seulement son fils de plaider sa cause. Il le fit sur le champ, justifia entièrement sa Mere, & expliqua aux parens tout le mystere d'une naissance si peu naturelle & si miraculeuse.

„ Dans la suite du tems le jeune *Isaï* devint un grand Prophète, & un Docteur de beaucoup d'autorité; mais il fut généralement haï & persécuté de tout le monde, & surtout des plus grands hommes de son tems, desquels il essuya quantité de traverses & de tribulations. Ils attenterent même plusieurs fois, quoique sans succès, à sa vie, & dépêcherent enfin deux personnages considerables pour se défaire de lui à quelque prix que ce fût. Mais Dieu fit échouer un si pernicieux dessein, dans le moment même qu'ils comptoient de l'exécuter. Il enleva tout-à-coup *Isaï* de ce monde, & le transporta tout en vie au Ciel. Qui plus est, il punit les deux assassins d'une manière singuliere. Il transforma successivement leurs figu-

res en celle d'Isû, & les exposa par-là à la fureur du peuple, qui trompé par cette ressemblance, les fit pitoïablement mourir.

§. 21. Quoique les *Bouchars* ne fassent aucun compte de la Passion de J. C., ni du mystère de nôtre Rédemption, ils n'en croient pas moins la Résurrection, & une autre vie: mais ils ne sçauraient se persuader que jamais mortel puisse être damné éternellement. Ils croient, au contraire, que comme les Démons nous induisent au péché, ce sera aussi à eux à s'en charger, & à en porter les peines.

§. 22. Ils croient de plus, qu'au dernier jour du monde, tout ce qui existe, à la réserve de Dieu, sera anéanti; que par conséquent toute créature vivante, les Anges, les Diables, & Jésus-Christ même, mourront, & qu'après la résurrection tous les hommes, excepté un petit nombre d'Elûs, seront purifiés, c'est-à-dire châtiés par le feu, chacun à proportion de ses péchez, de la grieveté desquels Dieu connoitra moyennant une balance. Ils croient qu'il y aura huit différens Paradis (qu'ils appellent *Aray*) pour les bons, & sept différens Enfers pour les méchans; que c'est dans ces Enfers que les pécheurs seront plus ou moins purifiés par le feu de la punition, à proportion des péchez qu'ils auront commis en ce monde; que les pécheurs les plus énormes & qui sentiront le plus vivement le feu de la punition, ce sont les menteurs, les fourbes, qui se plaisent à tromper, & les boute-feux qui sement la désunion & des sujets de dispute parmi leurs prochains; que ceux qui ne sentiront aucune atteinte du feu, c'est-à-dire les Elûs, seront choisis parmi les Bons, sçavoir de cent hommes un, & de mille femmes une, & que ce petit troupeau sera transporté dans un des Paradis susdits, où il jouïra de toutes sortes de félicité, jusqu'à ce qu'il plaira à Dieu de créer un nouveau monde au lieu de celui d'à-présent.

§. 23. C'est un péché, selon eux, que de dire que Dieu est au Ciel. Dieu, disent-ils, se trouve partout; donc c'est déroger à sa Toute-présence que de dire qu'il se tient dans un endroit fixe.

§. 24. Ils ont tous les ans un Jeûne de trente jours, à commencer du 15. Juillet jusqu'à la mi-Août, pendant lequel tems ils ne goûtent absolument de rien tant qu'il fait jour: mais en revanche ils mangent deux fois la nuit; l'une, dès que le soleil est couché, & l'autre à minuit. Il leur est défendu de se servir d'autre boisson durant ce Jeûne que du Thé. Quiconque contrevient en la moindre façon à ces ordonnances, est condamné sur le champ à donner la liberté au meilleur de ses esclaves, ou un repas à 60. personnes, & de souffrir, outre cela, 85. coups, que le grand Prêtre, qu'ils appellent *Aguns*, lui fait appliquer sur le dos nud, se servant pour cela d'une épaisse courroye de cuir qu'ils nomment *Dura*. J'ai néanmoins remarqué que le petit peuple n'observe pas également la loi de ce Jeûne, & que surtout les travailleurs ont permission de manger en plein jour.

§. 25. Ils font cinq prières par jour, 1. avant l'Aurore, 2. vers le Midi, 3. après Midi, 4. au Soleil couchant, & 5. à la troisième heure de la nuit; & ce sont toujours leurs *Abis*, qui font une espèce de Prêtres, qui en donnent le signal.

§. 26. Ceux qui sont assez sçavans pour pouvoir lire & expliquer des livres, sont en grande considération parmi ce peuple. On les appelle *Mula*, qui veut dire un homme célèbre & de mérite.

§. 27. Les femmes des *Bouchars*, lorsqu'elles accouchent, sont réputées impures durant 40. jours après leur délivrance, & n'oseroient pas seulement prier Dieu tant que dure cette prétendue impureté.

§. 28. Au troisième jour après la naissance d'un enfant, le Pere ou quelqu'un des plus proches parens lui donne un nom, & lui fait en même tems présent d'un bonnet, ou d'un linge, & quelquefois d'un habit, si ses facultez le permettent.

La Circoncision des jeunes garçons se fait par quiconque s'y entend, lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de 7. 8. ou 9. ans; & pour solemniser cette cérémonie, le Pere donne ordinairement un festin à la famille & à ses amis.

§. 29. Les *Bouchars* qui veulent se marier, sont obligés d'acheter leurs femmes comme nous achetons nos chevaux. Ils en payent plus ou moins, à proportion qu'elles sont plus ou moins belles, de sorte que le moyen le plus sûr de s'enrichir, c'est d'avoir quantité de filles à marier. Leurs mariages se font avec les cérémonies suivantes.

Il est défendu aux personnes qui veulent s'épouser de se voir & de se parler depuis le jour des Fiançailles jusqu'à celui des Noces. Elles se célèbrent pendant trois jours, qu'ils passent ordinairement comme les trois grandes Fêtes qu'ils ont tous les ans, à bien manger & à boire.

La veille des Noces, quantité de jeunes filles vont s'assembler vers le soir chez la Fiancée, & s'y divertissent jusqu'à minuit à jouer, à danser, & à chanter. Le lendemain, premier jour des Noces, les conviez s'assemblent dès le matin chez la Future, & l'aident à tout préparer pour la cérémonie. Lorsque tout est prêt, on fait avertir le Fiancé, qui arrive bientôt après, accompagné de 10. à 20. de ses parens ou amis, de quelques joueurs de flûte, & d'un *Abis* qui chante en frappant sur deux petites timbales.

Dès que l'Epoux est arrivé, il se tient une course de chevaux, après laquelle on distribue les prix aux Cavaliers les plus adroits. Ces prix sont au nombre de 6. 8. ou 12., selon l'opulence des nouveaux mariez, & consistent ordinairement en Damas, Zibelines, Renards, *Kitaik*, toile de Cotton, ou autres effets pareils. La même fête se donne aussi à la Circoncision des enfans.

Les Epoux ne se voyent point durant la cérémonie du mariage, & ils répondent de loin aux questions que le Prêtre leur fait. Après la cérémonie le Mari retourne chez lui dans le même ordre qu'il étoit venu, & y régale ceux qui l'avoient accompagné.

Après le repas il revient avec le même cortège chez la Mariée, & obtient la permission de lui parler, après quoi il retourne de nouveau chez lui, & de-là, sur le soir, chez sa nouvelle Epouse. Il la trouve alors couchée, & il se met tout habillé en présence de toutes les femmes invitées, mais pour un moment seulement, à son côté.

La même Comédie se joue trois jours de suite, & ce n'est qu'au soir du troisieme que le nouveau marié est en droit de coucher en effet, & sans témoins, avec sa Femme. Il lui seroit honteux d'y attenter plutôt. Enfin ce n'est qu'au quatrieme jour qu'il la conduit dans sa propre maison.

Il y en a parmi ces mariées, qui stipulent exprès, qu'il leur sera permis de rester encore quelque tems, (souvent c'est une année entiere) chez leurs parens; & en ce cas-là, le Mari y demeure avec sa Femme. Mais s'il arrive que celle-ci vient à décéder sans enfans pendant cet intervalle, ses parens héritent de tout ce que son Mari lui avoit donné, à moins qu'au bout de l'année du deuil, ils ne soient assez généreux pour lui en restituer la moitié.

§. 30. La Polygamie est regardée, à la vérité, parmi les *Bouchars* comme une espece de péché; mais elle n'est jamais punie; & il y en a, qui ont impunement jusqu'à 10. femmes, & au-delà.

§. 31. Tout mari qui n'est pas content de sa femme, est le maître de la renvoyer, en lui laissant emporter tout ce qu'il lui avoit donné durant leur mariage. Et s'il arrive que ce soit la femme qui veut se séparer du mari, elle est pareillement la maîtresse de se retirer, mais sans emporter la moindre chose de ce qui lui appartenoit.

§. 32. Lorsqu'un *Bouchar* tombe malade, voici le remede dont il se sert; Un *Mula* lui lit un passage de quelque livre, souffle à plusieurs reprises sur lui, & d'un couteau bien aiguilé fait plusieurs gesticulations tout autour du visage du Malade. Ils s'imaginent que par cette opération ils coupent la racine de la maladie, qu'ils disent d'ailleurs être l'ouvrage du Diable.

§. 33. Enfin, quand un *Bouchar* est mort, un Prêtre lui met l'*Alcoran* sur la poitrine, & recite quelques prieres, après quoi on porte le défunt à son tombeau, qu'ils choisissent ordinairement dans quelque bois agréable, & qu'ils entourent ensuite d'une haye ou d'une espece de palissade.

C H A P I T R E I V.

De la dernière Revolution arrivée dans la Petite Boucharie.

§. 1. *Bosto-Cham*, ou *Bosugto-Cham*, Prince des Calmuques, qui campoit ordinairement sur les bords d'un Lac, appelé *Jamisch*, & dans les deserts voisins, faisoit élever à sa Cour trois Neveux, fils de son frere. Ayant pris en aversion l'aîné de ces Neveux, il résolut de s'en défaire; & n'ayant aucune juste raison à alleguer contre lui, il eut recours à un homme d'une force extraordinaire, qui sous prétexte de jouer & de lutter avec le jeune Prince, le maltraita tellement que peu de jours après il en mourut.

§. 2. *Bosto-Cham* eut voulu faire passer cette mort pour un effet d'un malheureux hazard: mais on en devina bientôt la véritable cause. Entre autres *Zigan-Araptan*, Frere puiné du défunt, n'y fut pas trompé. Informé de la disgrâce de son aîné, & se croyant menacé du même sort, il jugea qu'il seroit de la prudence de s'éloigner du danger. Suivi de ses partisans & de ses domestiques, il prit le parti de s'évader secretement.

§. 3. *Bosto-Cham*, fâché de la retraite de son Neveu, mit tout en usage pour le faire revenir. Il ordonna à *Danchinombu*, frere cadet de *Zigan-Araptan*, de l'aller chercher par tout le pays, & de tâcher de le ramener.

§. 4. *Danchinombu* ne manqua pas de diligence. Il joignit son frere au passage d'une riviere, & ayant trouvé moyen de l'entretenir, il n'oublia rien pour le persuader de retourner chez leur Oncle. Il lui représenta que leur aîné, par son caractère hautain & remuant, & par sa mauvaise conduite, avoit causé lui-même son malheur; que *Bosto-Cham*, forcé par le bien de l'Etat, n'avoit pu se dispenser de le faire mourir; mais qu'eux, étant exempts des défauts du défunt, n'avoient rien de pareil à appréhender. Enfin il l'exhorta, le pressa, & le conjura de ne pas continuer sa fuite.

§. 5. *Zigan-Araptan*, outré de la mort de son frere, & se défiant de la sincerité d'un Oncle si prompt à dépêcher ses Neveux, fut sourd à toutes ses persuasions. Il dit pour toute réponse à son cadet, qu'il pouvoit retourner seul chez *Bosto-Cham*, & y faire le parasite tant qu'il lui plairoit; mais que, quant à lui, il étoit résolu de se passer désormais des bonnes graces d'un Prince si dénaturé, & qu'il trouveroit moyen de vivre partout ailleurs, si-non avec le même agrément, au moins avec plus de sûreté. Après cette declaration, sans vouloir plus écouter son frere, il remonta à cheval & le quitta.

§. 6. Quelque tems après ces événemens, *Bosto-Cham* s'étant brouillé avec *Zain-Cham*, ou *Zuzi-Cham*, Prince des Mongales, *Amulon-Bogdo-Cham*, Empereur de la Chine, pour empêcher ces deux Princes, ses voisins, d'en venir aux armes, interposa son crédit & son autorité, pour tâcher d'assoupir leurs démêlez. Pour cet effet il les requit par un Ambassadeur, nommé *Averna-Alcanaibu*, de s'assembler dans un endroit sur la frontiere, & de terminer leurs différens à l'amiable, sous la médiation du *Dalai-Lama*.

§. 7. Le *Dalai-Lama* est une espece de Pontife, autant respecté parmi les Calmuques & Mongales, que le Pape l'est parmi les Chrétiens Catholiques. La vie de ce personnage est sujette à plusieurs circonstances fort singulieres. Il ne se montre en public que quand il s'agit de se faire adorer. Lorsqu'il s'ingere dans quelque affaire politique, c'est le *Deva* (qui est une sorte de Plenipotentiaire) qui s'en mêle sous ses ordres. Mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'on lui fournit journellement pour sa subsistance une once de farine detrempée avec du vinaigre, & une tasse de Thé. C'est de cette pitance que le *Dalai Lama*, malgré le haut rang qu'il tient & malgré le grand pouvoir qu'il a, est obligé de se contenter. Je reviens à mon sujet.

§. 8. La proposition de l'Empereur de la Chine fut acceptée par le Prince des Calmuques, & par celui des Mongales. Leurs Ambassadeurs, & le *Deva*, de la part du *Dalai-Lama*, se rendirent au lieu du Congrès. Mais leurs Conférences, malgré les soins du Médiateur, furent sans effet. Les Ambassadeurs des deux Princes, au lieu d'entrer en matière, s'amuserent à se disputer la préséance.

§. 9. Celui de *Bosto-Cham* soutint, qu'elle étoit dûe à son maître par deux raisons; l'une, parce qu'il descendoit en ligne directe de *Zingis-Cham*, Prince anciennement connu & fort renommé parmi les Tartares; l'autre, parce que la puissance des Calmuques surpassoit d'autant celle des Mongales, que les cheveux de la tête, dit-il, surpassent les poils des sourcils. Cette comparaison piqua l'Ambassadeur de *Zain-Cham*. Il répliqua fierement, qu'il ne falloit qu'un bon rasoir pour les égaliser, & rompit le Congrès. Ces Ministres eussent épargné bien du sang & bien de malheurs à leurs patries, si, au lieu de perdre le tems en des contestations si frivoles, ils se fussent appliquez à assoupir les différens de leurs maîtres.

§. 10. L'Empereur de la Chine, informé de cet éclat, & prévoyant que la guerre entre les deux Princes seroit inévitable, délibéra longtems sur ce qu'il auroit à faire. D'un côté, il redoutoit les forces & l'humeur intrépide & entreprenante de *Bosto-Cham*, & il eût été bien aisé de le voir humilié; de l'autre, il étoit à craindre, qu'en le commettant avec les seuls Mongales, moins puissans que les Calmuques, il n'eût de l'avantage sur eux, & que le remède ne fût pire que le mal: & supposé que la partie eût été égale, il lui paroïssoit toujours dangereux de voir le feu de la guerre s'allumer si près de ses Etats. Après bien des considérations il résolut enfin d'éloigner le peril le plus qu'il pourroit de ses frontieres, & de remettre le reste au tems & à la providence.

§. 11. Il insinua pour cet effet à *Zain-Cham*, qu'il y auroit trop de risque pour lui d'attendre que *Bosto-Cham* vint l'attaquer en Mongalie; & que le droit du jeu seroit de le brusquer & prévenir, en fondant le premier sur lui, & en pénétrant le plus avant que faire se pourroit dans la Calmuquie. Il est sûr que rien ne décontenance plus un ennemi qui se croit le plus fort, qu'une attaque soudaine, dans un tems où il croit qu'on ne songe qu'à se défendre.

§. 12. L'Empereur ayant appuyé ses insinuations par quantité de magnifiques présens, tant en or, qu'en argent, & par les promesses qu'il fit sous main à *Zain-Cham*, de l'assister en cas de besoin de toutes ses forces, celui-ci se laissa persuader. Il assembla le plus de troupes qu'il pût, & malgré la rigueur de la saison, se jetta comme un torrent dans la Calmuquie.

Les commencemens de cette entreprise furent des plus heureux. L'avant-garde de *Zain-Cham* rencontra & battit à platte couture celle des Calmuques, & *Dorsizap*, frere de *Bosto-Cham*, y perdit la vie.

§. 13. *Bosto-Cham*, quoique surpris par ce coup imprévu, n'en fut point effrayé. Il en reçut la première nouvelle dans le tems qu'il étoit à prendre du Thé. Le Courier qui l'apporta lui ayant annoncé la défaite & la mort de son frere, & que les ennemis n'étoient plus gueres éloignés de lui, il en fut d'abord troublé, & voulant se hâter de donner quelque ordre, il renversa la tasse qu'il tenoit & s'échauda les mains. „ Voilà, dit-il, „ il en riant à ceux qui se trouvoient présens, voilà ce qu'on gagne par trop de vivacité. Si j'avois été moins „ prompt, je ne me serois pas brûlé.

Après cette réflexion rentrant dans son sens froid ordinaire, il pensa à ce qu'il auroit à faire, & ne fut pas longtems à prendre sa résolution. La profondeur des neiges l'empêchant d'agir avec succès, il se contenta de resserrer d'abord son Armée & d'être sur ses gardes, ne doutant pas que les Mongales, enhardis par leur victoire, & ne connoissant pas le pays comme lui, ne lui donnassent bientôt quelque prise sur eux. La fuite fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé.

§. 14. Afin de derouter d'autant mieux les Mongales qui continuoient d'avancer, *Bosto-Cham* fit semblant d'avoir peur. Il monte promptement à cheval & publie partout qu'il va tout quitter, & qu'on n'aura de ses nouvelles qu'au bout de quelques années.

§. 15. Le bruit de cette résolution s'étant repandu jusqu'au Camp des Mongales, *Zain-Cham* double sa marche, & pour atteindre d'autant plutôt le prétendu fuyard, il detache par différens chemins deux Corps volans, l'un de 8000. & l'autre de 3000. hommes. C'étoit à quoi *Bosto-Cham* s'attendoit. Instruit de cette demarche, il tourne tout-à-coup sur ces deux Detachemens, les enveloppe & les taille en pieces.

§. 16. Il n'en demeura pas-là. Il fit promptement marcher son Armée contre celle de *Zain-Cham* & lui présenta la bataille. Cette résolution étonna d'autant plus les Mongales qu'ils ne s'y attendoient pas. Une terreur panique les saisit. Ils prennent honteusement la fuite avant que d'être attaquez. *Bosto-Cham*, les ayant poursuivis & joints, les charge, les met en desordre, & en fait un carnage terrible.

§. 17. On peut juger du nombre des Mongales qui furent tuez à cette bataille, par la quantité d'oreilles & de tressés de cheveux que *Bosto-Cham* leur fit couper. Il en eut la charge de neuf Chameaux, qu'il envoya à sa résidence comme une marque assurée d'une victoire complete.

§. 18. La joye qu'il en eut ne l'empêcha pas de poursuivre les Mongales qui étoient échapez de cette boucherie. Il se mit à leurs trousses à la tête de 30000. hommes, & les mena, toujours battant, jusqu'à la grande Muraille de la Chine, derriere laquelle enfin *Zain-Cham* se retira.

§. 19. Les nouvelles de ces succès étant parvenues à la connoissance de l'Empereur de la Chine, ce sage Monarque recommença à se donner beaucoup de mouvemens pour reconcilier les deux Princes. Il n'oublia, ni persuasions, ni largesses, pour porter *Bosto-Cham* à quitter les armes. Mais il est rare qu'un vainqueur sçache user avec modération de ses avantages.

§. 20. Trop avide de gloire & de vengeance, *Bosto-Cham* bien loin d'accepter les riches dons que l'Empereur lui offroit, les lui renvoya, & ferma l'oreille à toute proposition d'accommodement. Il exigea du Monarque de la Chine qu'il eût à lui livrer *Zain-Cham*, & tous ceux qui s'étoient réfugiés avec lui dans ses Etats, &

& en cas de refus il lui annonçoit à lui-même la guerre. *Bosto-Cham* se seroit épargné bien des malheurs, s'il eût été plus traitable & moins audacieux.

§. 21. Une declaration si hautaine ne pût guères manquer d'avoir les suites qu'elle entraîna. *Amulon-Bogdo-Cham* la reçut comme un défi dans les formes, & ne différa plus de prendre les armes. D'abord il fit marcher successivement plusieurs corps d'Armée, mais ils ne firent pas leur devoir. *Bosto-Cham* fut assez heureux pour les mettre tous en fuite à mesure qu'ils venoient à lui. Les Troupes de ce Prince étoient si braves, ou celles de l'Empereur si poltronnes, qu'un jour 1000. Calmuques battirent 20000. Chinois, & une autre fois 10000. en renverserent 80000.

§. 22. La Providence n'éleve souvent les mortels au faite du bonheur que pour leur faire mieux sentir leur chute. *Bosto-Cham* en est un illustre exemple. *Amulon-Bogdo-Cham*, pour mettre fin aux progrès de son ennemi, résolut de le combattre avec toutes ses forces, & de l'accabler par le nombre. Il rassembla 300000. hommes, bien pourvus de tout ce qu'il falloit pour une vigoureuse guerre, & un train d'artillerie de 300. pieces de Canon.

§. 23. Cette formidable Armée, dix fois plus forte que celle des Calmuques, enveloppa de toute part leur Camp. L'Empereur étoit presque assuré de la victoire : mais préférant toujours la voye de la douceur à la violence, il voulut bien offrir encore la paix à *Bosto-Cham* avant que de le charger. Il la lui fit proposer à des conditions aussi honorables & aussi avantageuses, qu'on eut dit qu'il se fût lui-même trouvé dans l'embarras où son Ennemi se trouvoit. *Bosto-Cham* cependant enflé de ses prospérités passées, ne connut pas ou méprisa le peril qui le menaçoit. Il rejetta toutes ces propositions avec dedain, & força, pour ainsi dire, l'Empereur à se servir de tous ses avantages. Les deux Armées se livrerent donc enfin une bataille sanglante. *Bosto-Cham* la perdit, & eut bien de la peine à se sauver, avec une poignée de fuyards, dans les montagnes voisines.

§. 24. Il fut d'autant plus sensible à ce malheur, qu'il se l'étoit attiré par sa faute. Mais ce qui l'affligeoit le plus, ce fut la perte de *Guny*, ou *Any*, sa femme, qui fut tuée dans la deroute. L'Empereur ayant trouvé son corps parmi les morts, lui fit couper la tête, & l'emporta avec lui pour en orner son triomphe.

Le malheur de *Bosto-Cham* ne se borna pas à cette catastrophe. Manquant de vivres & de fourage dans les montagnes où il s'étoit retiré, la plus grande partie de ce qu'il avoit encore de monde & de chevaux crèverent de faim & de misère. Il fut lui-même trop heureux d'en échapper avec un petit nombre de ses gens, & de retourner ainsi presque seul dans ses Etats.

§. 25. Arrivé chez lui, il passa deux ans dans une mortelle affliction, exposé aux reproches & aux plaintes de ses sujets, qui se ressentoient tous de sa défaite. Ne voyant d'autre moyen pour se relever de son infortune, il voulut tenter d'en sortir par la voye de la negociation, & se détermina à envoyer *Septenbaldiur*, son fils, au *Dalai-Lama* à *Barantola*. Son intention étoit apparemment de recourir à l'interposition de ce Pontife, & de s'en remettre à son arbitrage qu'il avoit ci-devant refusé de reconnoître. Mais *Abay Dola Bek*, Gouverneur de la ville de *Camull*, quoique dépendant de *Bosto-Cham*, fit arrêter *Septenbaldiur* qui passoit par son Gouvernement, & la petite suite qui l'accompagnoit. Il les envoya prisonniers à *Peking* & se soumit lui-même avec tout son Gouvernement à *Amulon-Bogdo-Cham*. *

§. 26. Ce fut un présent bien agréable à l'Empereur de la Chine. Il fit trancher la tête aux prisonniers, & fit sçavoir au Gouverneur de *Camull*, qu'il le confirmoit dans son poste, & qu'il lui promettoit sa grace & sa protection, à condition qu'il ne reconnoîtroit désormais d'autre domination que celle de l'Empire de la Chine; faute de quoi il le menaçoit des plus cruels supplices, & de l'exterminer lui & toute sa race.

§. 27. La nouvelle de ce désastre mit le comble au désespoir de *Bosto-Cham*. Il convoqua tous ses sujets; les exhorta à vivre en paix & en bonne intelligence entre eux; & leur ayant donné la liberté de se retirer chacun où il lui plairoit, il prit du poison & mourut.

§. 28. Telle fut la fin de *Bosto-Cham*, Prince d'un grand génie, & qui avoit beaucoup de valeur. Uné suite d'heureux succès l'avoit rendu la terreur de tous ses Voisins, & l'avoit comblé de gloire. Un seul malheur le plongea dans le mépris & dans le néant. Tant il est vrai, que les vicissitudes de la fortune sont de tout pays, & que le vrai secret de se mettre à l'abri de ses revers, c'est de se désier à tems de ses faveurs.

§. 29. Après le décès de *Bosto-Cham*, *Zigan-Araptan*, dont il a été parlé ci-dessus, reparut sur la scene: Il s'étoit tenu caché pendant la vie de son Oncle; mais dès qu'il eut appris sa mort, il vint se présenter aux Calmuques & demanda à lui succéder. Il étoit effectivement le plus proche héritier. Les Calmuques, dont il s'étoit acquis l'affection dès son enfance, ne balancerent pas de lui prêter hommage. Les *Bouchars* que *Bosto-Cham* avoit subjugué quelque tems auparavant, suivirent cet exemple. D'autres Provinces qui refusoient de s'y conformer, y furent forcées par les armes.

§. 30. *Zigan-Araptan* ayant ainsi été reconnu par tous les sujets de *Bosto-Cham*, les *Bouchars* le conduisirent un jour vers un endroit particulier. C'étoit un petit bois fort agréable par sa situation, & qui ne consistoit

* Quoique l'Auteur de cette Relation n'ait pas marqué l'époque des événemens qu'il rapporte, nous croyons pouvoir avancer sans témérité; que celui dont il est parlé dans ce paragraphe arriva au commencement de l'année 1697. Le Journal que le P. Gerbillon nous a laissé du septieme Voyage qu'il fit en Tartarie à la suite de l'Empereur *Cang-hi* fixe nos conjectures à cet égard. A la page 457. du Tome IV. de la Description de la Chine, ce Pere fait mention du fils du *Caldan* ou Roi des *Eluths*, avec lequel l'Empereur étoit alors en guerre, qui fut pris par les gens de *Hami* & amené à ce Prince. Le Pere Gerbillon le nomme *Septen baldiur*, & l'Auteur de la Relation écrit *Septenbaldiur*. Cette différence qui peut provenir de celle qu'il y a entre les prononciations Chinoise & Calmuque, n'est pas à beaucoup près si grande que celle qui se rencontre dans les autres noms. Reconnoîtroit-on, par exemple, *Amulon-Bogdo-Cham*, pour l'Empereur *Cang hi*, *Abay Dola Bek* pour *Tar kam-me pec*, *Camull* pour *Hami*, & *Bosto-Cham* pour le *Caldan*? Je ne dis rien des autres; mais il sera aisé de les débrouiller si l'on veut se donner la peine de confronter l'Histoire de cette Revolution avec les *Observations historiques sur la Grande Tartarie* que le P. du Halde a tirées des Mémoires du Pere Gerbillon, & qu'on trouve à la page 39. du Tome IV.

fisoit qu'en 100. arbres touffus & d'une espee singuliere. Il s'y donna pendant quelques jours plusieurs belles fêtes, après quoi l'on revêtit solennellement le nouveau Prince du titre de *Contaisch*, qui signifie un grand Monarque, & l'on défendit sous peine de mort de l'appeller de son premier nom.

§. 31. Le nouveau *Contaisch* méritoit bien cette distinction. C'est un Prince doué de grands talens. Il a beaucoup de génie, de douceur, de courage, & de pieté. Il est actuellement en guerre avec l'Empereur de la Chine, auquel il taille bien de la besogne.

§. 32. On raconte plusieurs particularitez de sa vie. Je me contenterai d'en rapporter deux qui sont parvenues à ma connoissance.

Le *Contaisch* se trouvant un jour à la chasse, il arriva par accident qu'un domestique mal-adroit, tirant de l'arc, lui creva malheureusement un œil. Toute la suite indignée de voir le Prince en cet état, se jetta sur le misérable tircur, & voulut lui faire expier sa faute par sa mort.

Mais le *Contaisch* s'y opposa : „ Qu'il aille en paix, dit-il à ses gens. Il ne faut juger d'un crime que par l'intention du coupable. Celui-ci m'a blessé sans dessein; sa mort ne me rendroit pas l'œil qu'un hazard m'a fait perdre. „ Et non content de lui avoir sauvé la vie, il lui donna la liberté, afin de le récompenser, dit-il, du danger qu'il avoit couru.

Un autre de ses sujets eut le malheur de perdre trois fois de suite tout son bien. Le *Contaisch* qui connoissoit d'ailleurs le mérite de cet honnête homme, le remit chaque fois avec beaucoup de générosité dans un état d'opulence : Mais la fortune ne cessant pas de le persécuter, & l'ayant replongé pour la quatrième fois dans la mendicité, il implora de nouveau la libéralité du *Contaisch*. Sur quoi ce Prince lui répondit en ces termes : „ Il te souvient, mon fils, que je t'ai assisté trois fois. Je le ferois encore cette fois-ci, si je ne jugeois par l'opiniâtreté de ton mauvais sort que le Ciel semble t'avoir destiné à la pauvreté. Je n'oserois plus aider un homme que Dieu lui-même abandonne si visiblement.

F I N.

AU RELIEUR.

Toutes les Cartes de cet Atlas, tant simples que doubles, doivent être collées avec des onglets dans le dos, aussi bien que ces trois feuilles d'impression : pour que le tout reste dans une égale largeur.

TO THE BOOKBINDER.

All the Map's either single or double, and even these three printed sheets, must be pasted on the back with long stripes of paper, to keep all to the same size.

AAN DEN BOEKBINDER.

Alle de Kaarten van dezen Atlas, zoo wel enkele als dubbelde Bladen, en ook de drie vellen druk, moeten in de rug gestrookt werden, op dat alles van eene breedte blyve, zonder 't welke het werk bedorven zoude zyn.



CARTE LA PLUS GÉNÉRALE
DE LA CHINE,
ET QUI COMPREND
LA TARTARIE CHINOÏSE
ET LE THIBET
DRESSÉE SUR LES CARTES PARTICULIÈRES
DES RR PP JÉSUITES,
 PARIE S^J ANVILLE GÉOGRAPHE ORD^{RE} DU ROY.
 QUI Y A JOINT LE PAYS COMPRES ENTRE KASHGAR
 ET LA MER CASPIENNE
 Tirée des Géographies et des Histories Orientales.
 M D C C C X X I V



ECHILLE

Lignes de 20 au Degré
 Lignes de 30 au Degré
 Lignes de 40 au Degré

On est averti
 que dans l'écriture de la Chine
 les villes qualifiées de libre de Kou
 ont de écrits en lettres Romaines et
 d'un autre les autres ont été
 et comme il est remarqué a propos
 d'autres certains lieux de remarque
 qui ne sont point libres
 on les a distingués par une position
 particulière et carrée.

Le Japon qui commence en
 la Carte générale de la
 Tartarie Chinoise

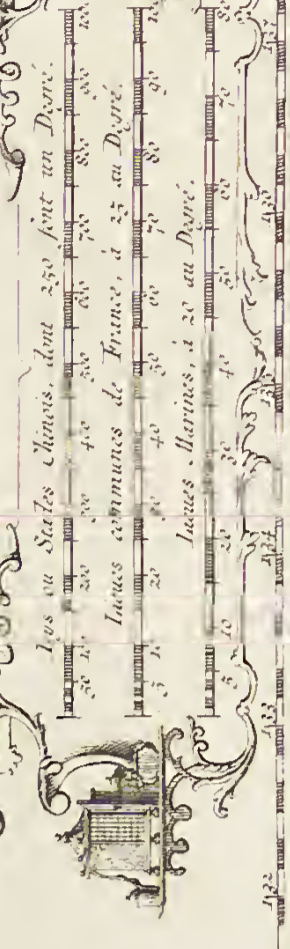
50 45 40 35 30 25 20

55 50 45 40 35 30 25 20

10 15 20 25 30 35 40 45 50 55



CARTE GENERALE DE LA CHINE
 DRESSEE SUR LES CARTES PARTICULIERES
 QUE L'EMPEREUR CANG-HI A FAIT LEVER SUR LES LIEUX
 PAR LES RR.PP. JESUITES MISSIONAIRES DANS CET EMPIRE
 PAR LE S^D ANVILLE GEOGRAPHE ORD^E DU ROI.



LES TARTARES MINGOUS ou MOGOLS
 sont situés au Nord de la Chine et qui composent une partie de la grande Tartarie. Ils ont été vaincus par le roi de France Louis le Grand en 1705. Ils ont été vaincus par le roi de France Louis le Grand en 1705.

EXPLICATIONS
 nécessaires pour l'intelligence du détail de cette Carte
 Les Villes de l'Ordre sont surmontées d'une tour.
 Les Villes de l'II^e Ordre sont surmontées d'un dôme.
 Les Villes de l'III^e Ordre sont surmontées d'un clocher.
 Les Villes de l'IV^e Ordre sont surmontées d'un minaret.
 Les Villes de l'V^e Ordre sont surmontées d'un dôme et d'un clocher.
 Les Villes de l'VI^e Ordre sont surmontées d'un dôme et d'un minaret.
 Les Villes de l'VII^e Ordre sont surmontées d'un dôme, d'un clocher et d'un minaret.
 Les Villes de l'VIII^e Ordre sont surmontées d'un dôme, d'un clocher et d'un minaret et d'une tour.
 Les Villes de l'IX^e Ordre sont surmontées d'un dôme, d'un clocher, d'un minaret et d'une tour.
 Les Villes de l'X^e Ordre sont surmontées d'un dôme, d'un clocher, d'un minaret et d'une tour et d'une tour.

ISLE DE HAI-NAN

ROYAUME DE TONG-KING

MIEN-KOUÉ ou ROY. DE PEGOU
LAO-TCHOUA ou ROY. DE LAOS
ACOUA-KOUÉ ou ROY. DE DAVA



TARTARIE

CHAN-SI

LEAO-TONG

GOLFE DE PE-TCHE-LI

PROVINCE

DE

PE-TCHE-LI

Lys ou Stades Chinois

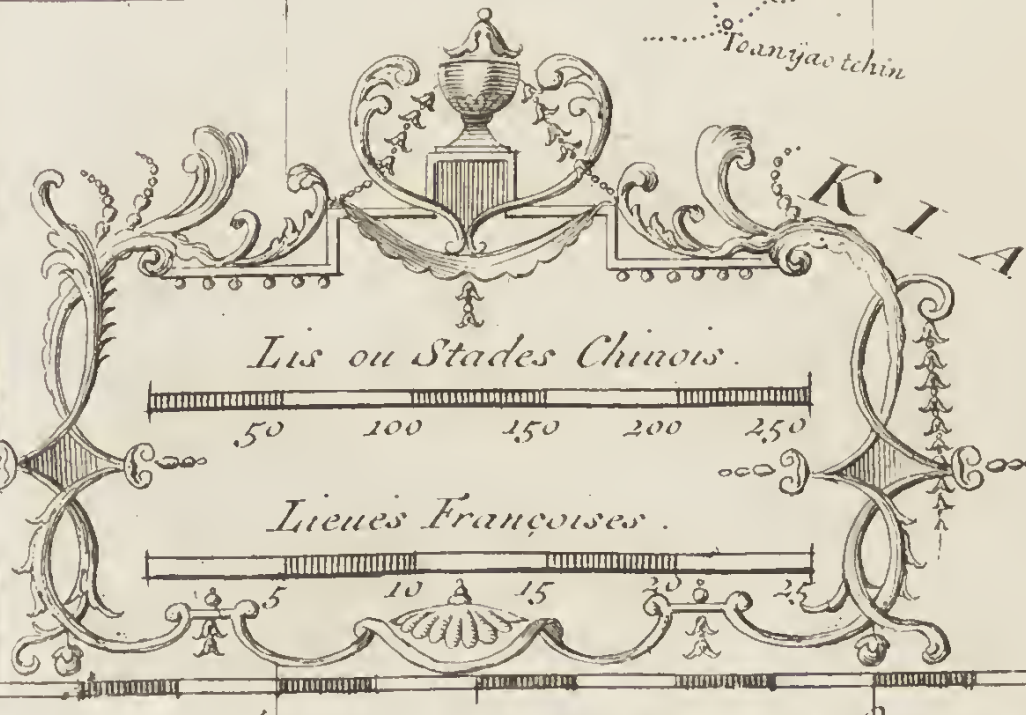
Lieues communes de France

5 100 150 200 250

5 10 15 20 25

De Putter Sculp.

CHAN-TONG





PROVINCE
DE
KIANG-SI

Lis ou Stades Chinow.
50 100 150 200 250
Lieux communes de France.
5 10 15 20 25



TCHHE - KIANG

PROVINCE DE FO-KIEN

Lies ou Stades Chinois
 50 100 150 200 250
 Lignes Françaises
 5 10 15 20 25

Isles de Pong-hou
 Ge-su
 Kong-hue-su
 Gao-pe-su
 Pe-cha-su
 Si-su
 Teou-king-su
 Hoa-su
 Ta-su
 Pan-pu
 Cu-pe-su
 Siao-he-su
 Sien-kiou-su
 Ho-ngo-su
 Nan-pe-cha
 Sun-keou-tchi-su
 Pong-hou
 Hou-hung-su
 Pa-tchao-su
 Tong-ki-su
 Si-ki-su
 Ta-sien-teou

TAI-OUAN ou ISLE FORMOSE

PROVINCE

DE

TCHÉ KIANG

KIANG-NAN

KIANG-SI

FO-KIEN

TONG-HAI ou MER DE L'ORIENT



Lis ou Stades Chinois

50 100 150 200

Lieues communes de France

5 10 15 20



PROVINCE
DE
HOU-QUANG

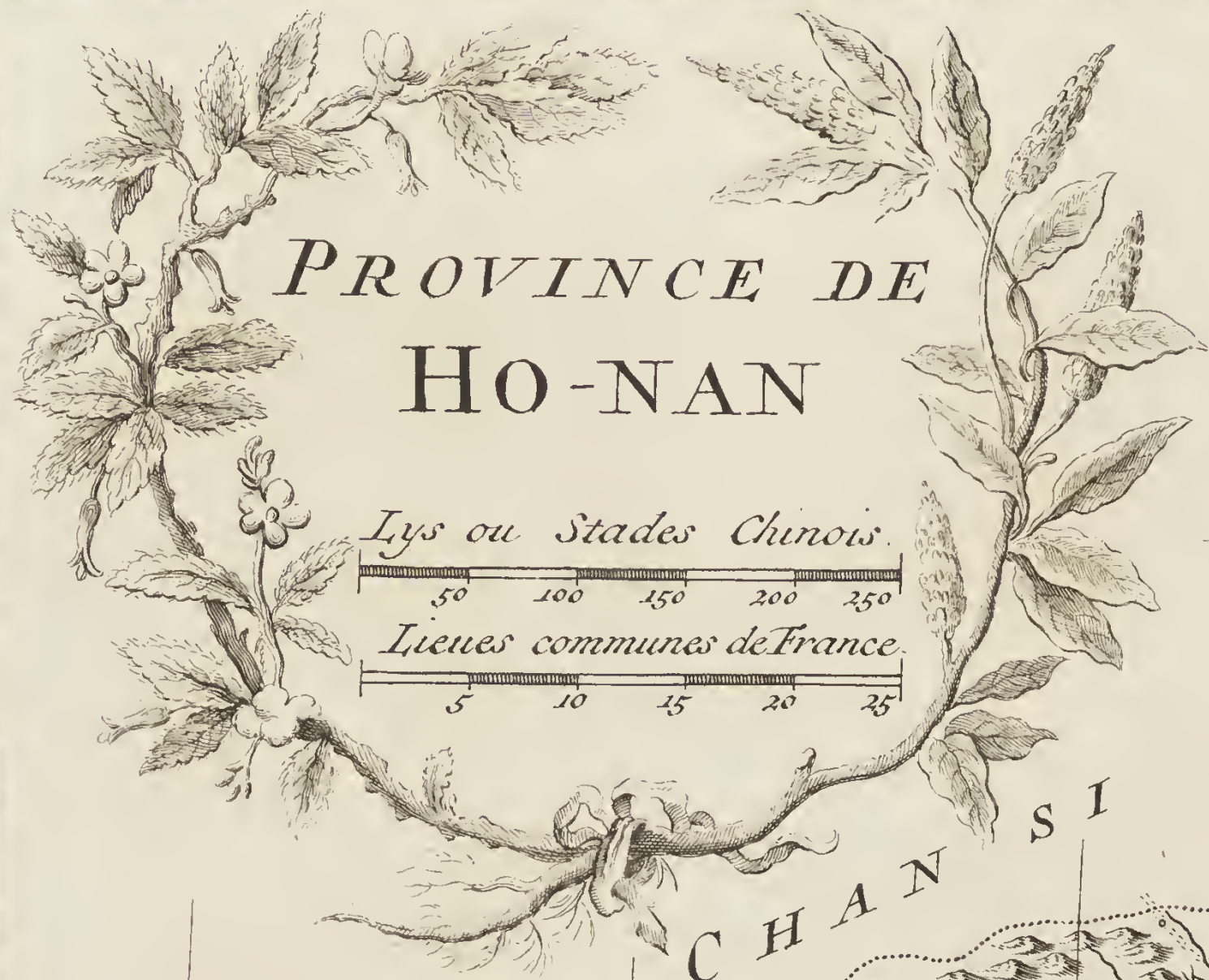
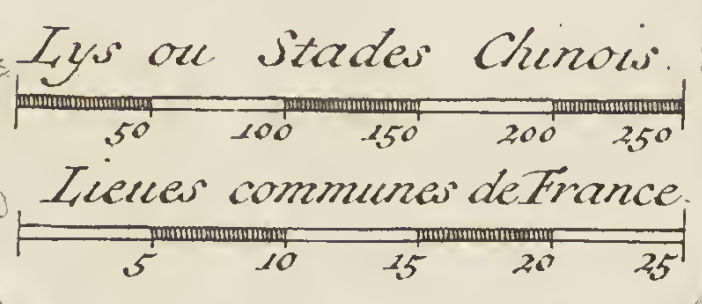
K I A N G
S I



Map labels and geographical features:

- Neighboring Provinces:** Kwei-tschou (top), Kiang-nan (right), Kiang-si (bottom), Kiang-tschou (left).
- Major Rivers:** Yangtze River (Yung-tse-kiang), Hoang-hei, and various tributaries like the Hwang-hei and Hsiang-tse-kiang.
- Water Bodies:** The large lake of Tong-ting (Hou-tse-kiang) in the center.
- Administrative Divisions:** Numerous counties and districts are labeled, such as Kiang-tse-kiang, Kiang-tse-kiang, and Kiang-tse-kiang.
- Grid:** Latitude lines are marked from 27 to 33, and longitude lines from 7 to 11.

PROVINCE DE HO-NAN







TARTARES ORTOUS

TARTARES MONGOUS

PE-TCHE-LI

CHEN-SI

HONAN

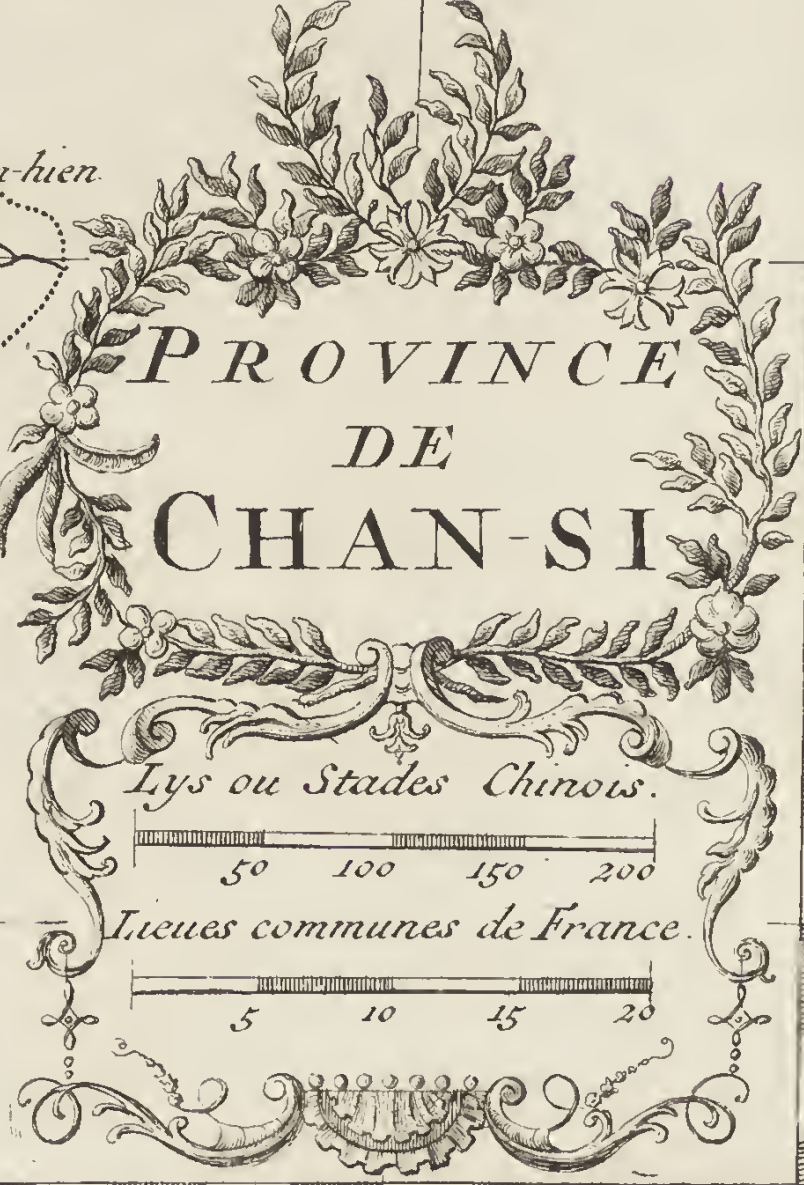
PROVINCE DE CHAN-SI

Lys ou Stades Chinois.

50 100 150 200

Lieus communes de France.

5 10 15 20





DESERT COBI nomme en Chinois CHAMO

TARTARES ORTOUS

TARTARES

CHINAN-SI

PROVINCE DE CHEN-SI

TERRES DES LAMAS

SE-TCHUEN

HOU-QUANG

Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250

Lignes communes de France
5 10 15 20 25



TARTARES KOKONORS

C H E N S I

H O U P U A N G

TERRES DES LAMAS

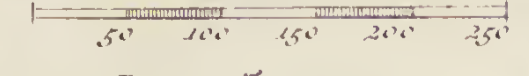
Y U N N A N

K O E I

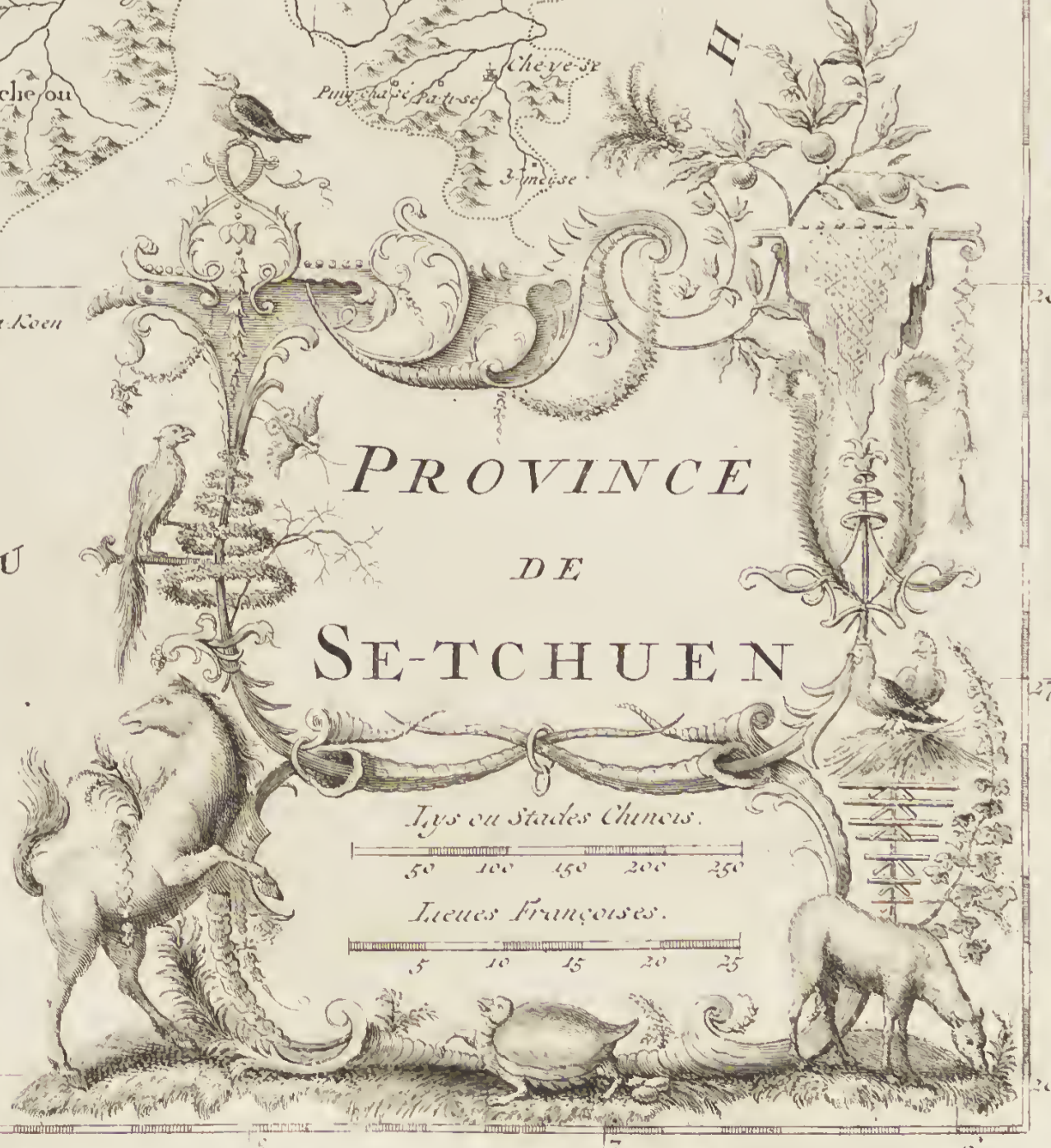
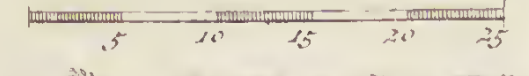
T C H E O U

PROVINCE DE SE-TCHUEN

Lys ou Stades Chinois.



Lieues Françaises.



PROVINCE DE QUANG-SI

KOËI

peuples



TCHOU

Sauvages

SIN-G

MIAO

SAU

TOU

HO

QUANG

SI

HO

TOU

QUANG

SI

TOU

QUANG

SI

TOU



Lies ou Stades Chinois
Lieux Francaises

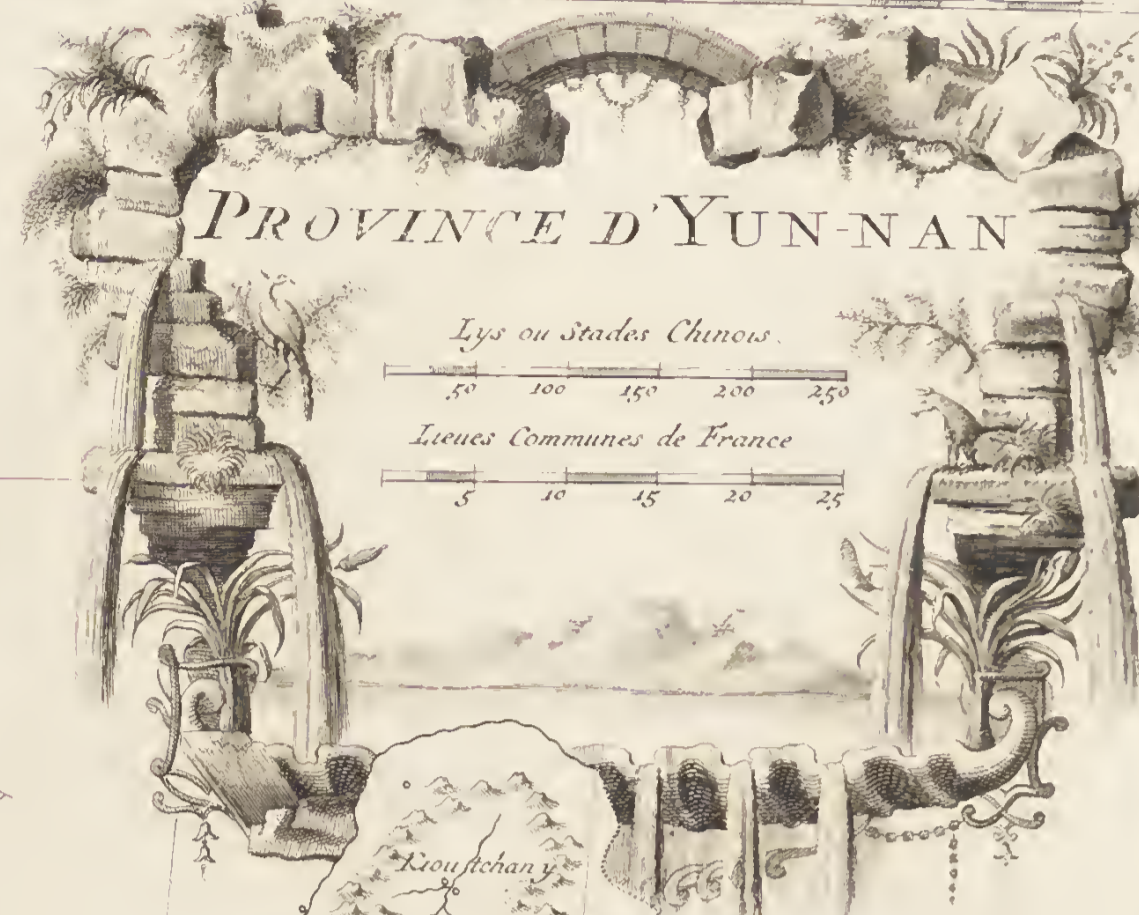
TOU

QUANG

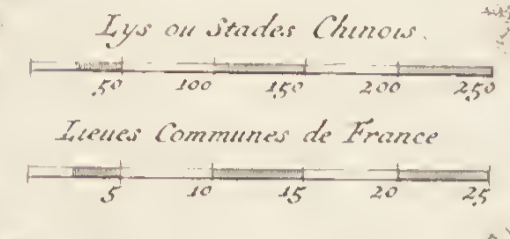
SI

TOU

TERRES DES LAMAS



PROVINCE D'YUN-NAN



PEUPLES SAUVAGES
PEU CONNUS

ROYAUME DE SIVAOUA

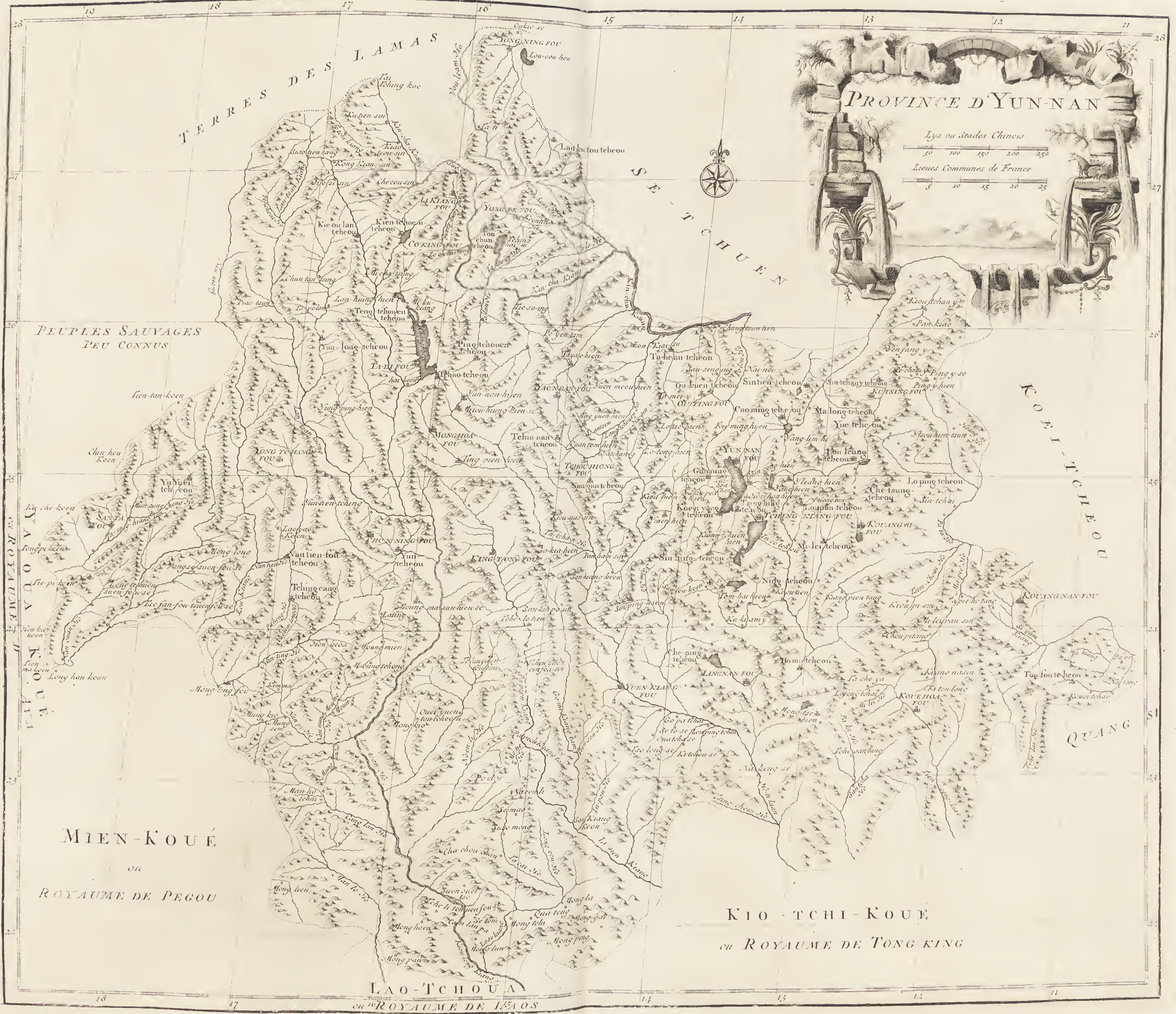
MIEN-KOUÉ

ROYAUME DE PEGOU

LAO-TCHOUA
ou ROYAUME DE LAOS

KIO-TCHI-KOUÉ
ou ROYAUME DE TONG KING

QUANG







Cette partie est occupée par les Russes
et plus connue par la voie de la Russie
que par celle de la Chine.

PAYS DES
CALMUCKS ou CALMAKS

E I Uyouka Cobi

C O B I

Desert sablonneux

CHAMOUS

MONGOURS

PAYS D'ORTOUS

HOANG HAI

ou MER JAUNE

DE COREE

ROYAUME DE SOLCO

ROYAUME DE KOUER TCHAO SIEU

ROYAUME DE KOUYI

TESSEI

ISLE DE JEDSO

ISLE DE JAJI

ISLE DE JANSI

ISLE DE JANSI

CARTE GENERALE DE LA TARTARIE CHINOISE

DRESSÉE SUR LES CARTES PARTICULIERES FAITES SUR LES LIEUX PAR LES RRPP JESUITES ET SUR LES MEMOIRES PARTICULIERS DU PGERBILLON

PAR LE S^r DANVILLE GEOGRAPHE ORD^e DU ROI MARS MDCXXXII.

1° et 2° de la Tartarie à 250 par Degré
pour le pied que le D^r Gerbillon a communiqué dans ses Routes de la Tartarie.
Verités ou Mémoires de Russie Ables sur le pied de 104 pour l'étendue d'un Degré.
Lignes de la Tartarie à 250 par Degré.
Lignes de la Tartarie à 250 par Degré.

EXPLICATION

de quelques Dénominations générales répandues dans cette Tartarie.
Oula... Fleuve ou Grande Rivière
Fou... Lac ou étang
Omo... Lac ou étang
Sékou... Rivière
Mouren... Rivière
Nor... Montagne
Poulac... Montagne
Alin... Montagne
Hata... Montagne
Tahalan... Montagne
Houtan... par abréviation H. Mill. Il y en a un grand nombre de sortes et variétés
Datchan... par abréviation D. Mill. Il y en a un grand nombre de sortes et variétés
Hannan... par abréviation H. Mill. Il y en a un grand nombre de sortes et variétés
Dans ces noms de Montagne et de Rivière, l'H est souvent employé à la place de K...
dans les noms de Montagne et de Rivière, le H est souvent employé à la place de K...
dans les noms de Montagne et de Rivière, le H est souvent employé à la place de K...
dans les noms de Montagne et de Rivière, le H est souvent employé à la place de K...
dans les noms de Montagne et de Rivière, le H est souvent employé à la place de K...

Comme le Japon est une partie de l'Asie
pourvu qu'on se donne la peine de le lire
on en donnera la description au sujet
de la Tartarie qui est une partie de l'Asie
comme aussi de l'Asie pour répondre au sujet
de la Tartarie.



JEDSO-GASIMA
OU
ISLE DE JEDSO

TESSOI

Minami ou côte du sud
du Tesso.

On peut pêcher des Perles dans les rivières qui ont leurs embouchures sur
le Détroit du Tesso.

II. Feuille particulière

de la TARTARIE CHINOISE

contenant les environs

de NIMGOUTA, qui est proprement

l'ancien pays des MANTCHEOUX, et

l'extrémité la plus Septentrionale de la Corée.

0 100 200 300 400 500
Lignes ou Stades Chinois
Lignes Françaises

MER DU

JAPON

Hinka
Lac

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

PAYS DES MANTCHEOUX

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU

MANTCHOU



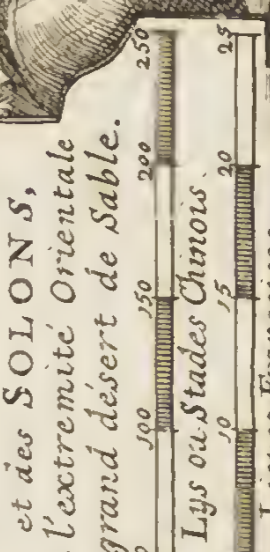
Les Solons
qui habitent sous des Tentes
et dont les peaux de Zibeline
sont les plus estimées, sont
reconnus pour être de la
Nation des Mantcheoux,
qui sont aujourd'hui
maîtres de la Chine

Les Tartares de ces quartiers
s'appellent TAGOULI
Ils sont soumis aux Tartares Chinois
Laha Kiamen Ils ont eu des Maisons de tout tems

HALTAR COBI
Tchap-teu nor
Houtou taïhou
Mongous et
Quig-hen clef ou
I-paï-tai nor

TARTARIE CHINOISE
contenant
les environs de Tchi-tai-car
et de Merguen, les
Pais de TAGOURI
et des SOLONS,
et l'extrémité Orientale
du grand désert de Sable.

Carte ou Limites entre les
Lignes Françaises
Lignes Chinoises



Les Commissaires de l'Empereur
tiennent la première Assemblée des
Etats Kalkas en siège

Outchou mouchin



VI. Feuille particulière
de la
TARTARIE CHINOISE
contenant
le Ruis des Tartares
YUPI et ILAN-HALA
qui est
de l'ancien Pais
MANTCHEOU



On peut pecher
des
perles
dans
les
rivers
qui
ont
leur
embouchure
sur
cette
côte

50
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14

48
47
46
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12

K F T C H E N
Nation qui a un langage
nommé FIATTA

TARTARIE
ou
**les trois
FAMILLES**

**ANCIEN PAYS DE
MANTCHEOU**

qui ont conquis
Tchagorhan
Tabakhan
Yehon Pira
Couha Alin

YUPI
Courbouchan Pira
Toupi Alin
Cama Pira
Mouren Pira
Kouroumo Alin

BOURCE
Pays

TA G O U R I

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira

YUPI
Mourou Pira
Tchouan Pira
Mouren Pira
Tchouan Pira



se fournirent l'an 1691, et qui composent XIII Bannieres ou Eten darts.

VII Feuille particulière de la TARTARIE, CHINOISE, qui contient la plus grande partie du Pais occupé par les Tartares KALKAS.

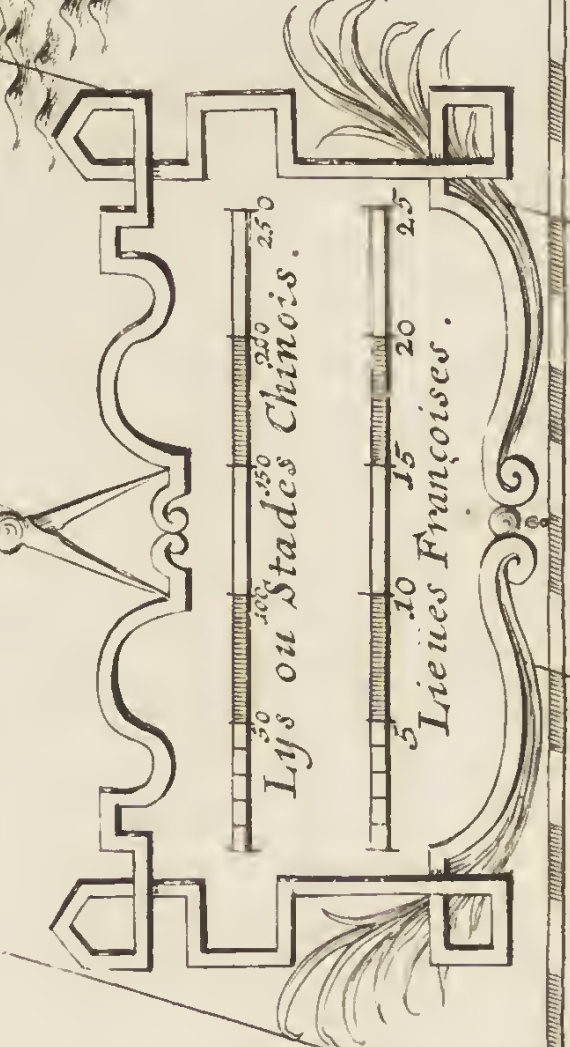
1 Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lisues Françaises
5 10 15 20 25



VIII^e feuille
de la
TARTARIE CHINOISE
qui est le commencement
du Pais des
Tartares **FLUTS**,
de l'extrémité occidentale
celux des **KALKAS**

PAYS

FLUTHS connus chez les Russes sous
le nom de **CALMOUNCS** ou **CALMACS**



TARTARIE de la CHINOISE.
TARTARIE RUSSIENNE

IX^e Feuille particulière
 ou ses Limites avec la

CHINOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

CHINOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la



CHINOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

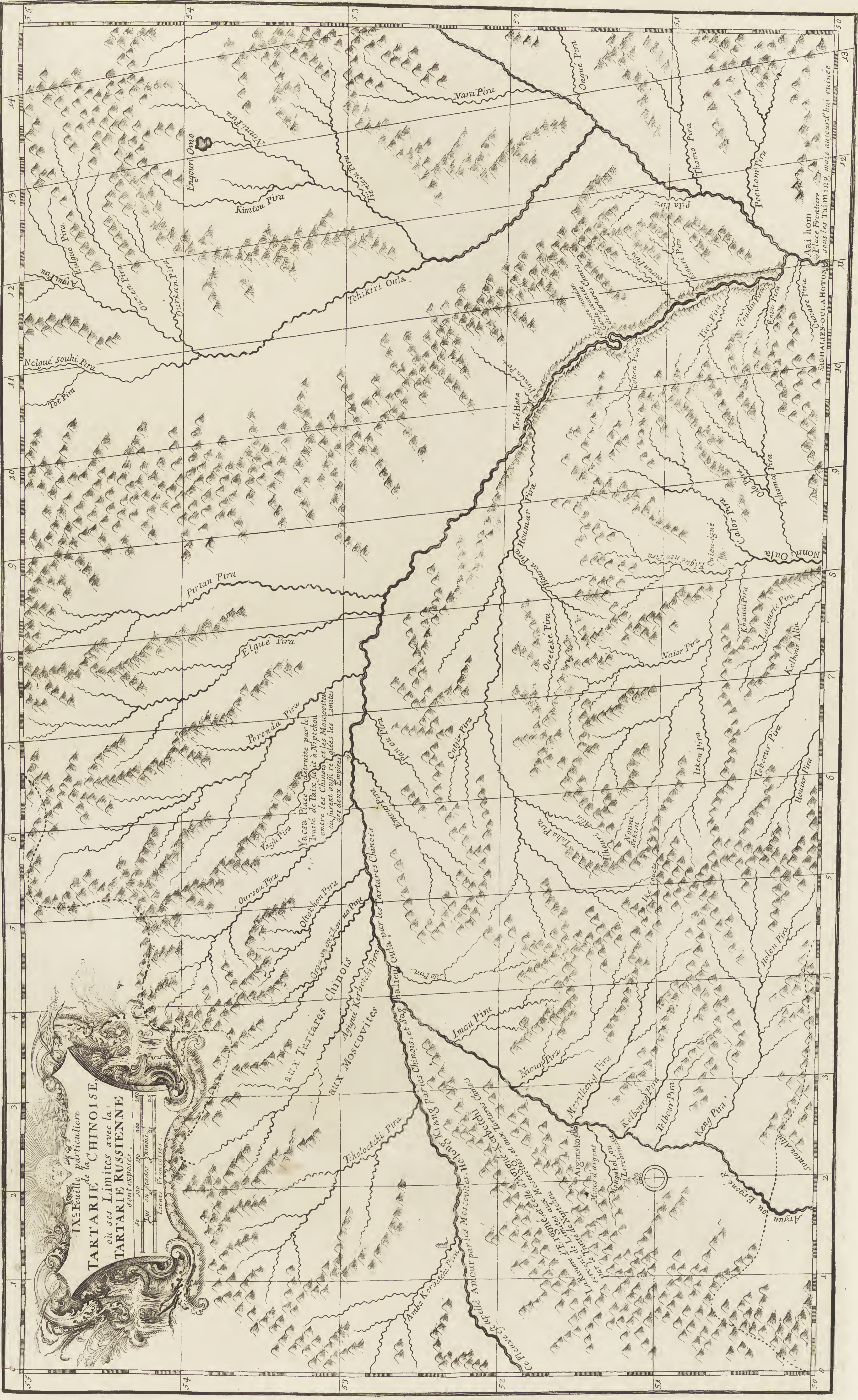
RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la

FRANCOISE
 ou ses Limites avec la

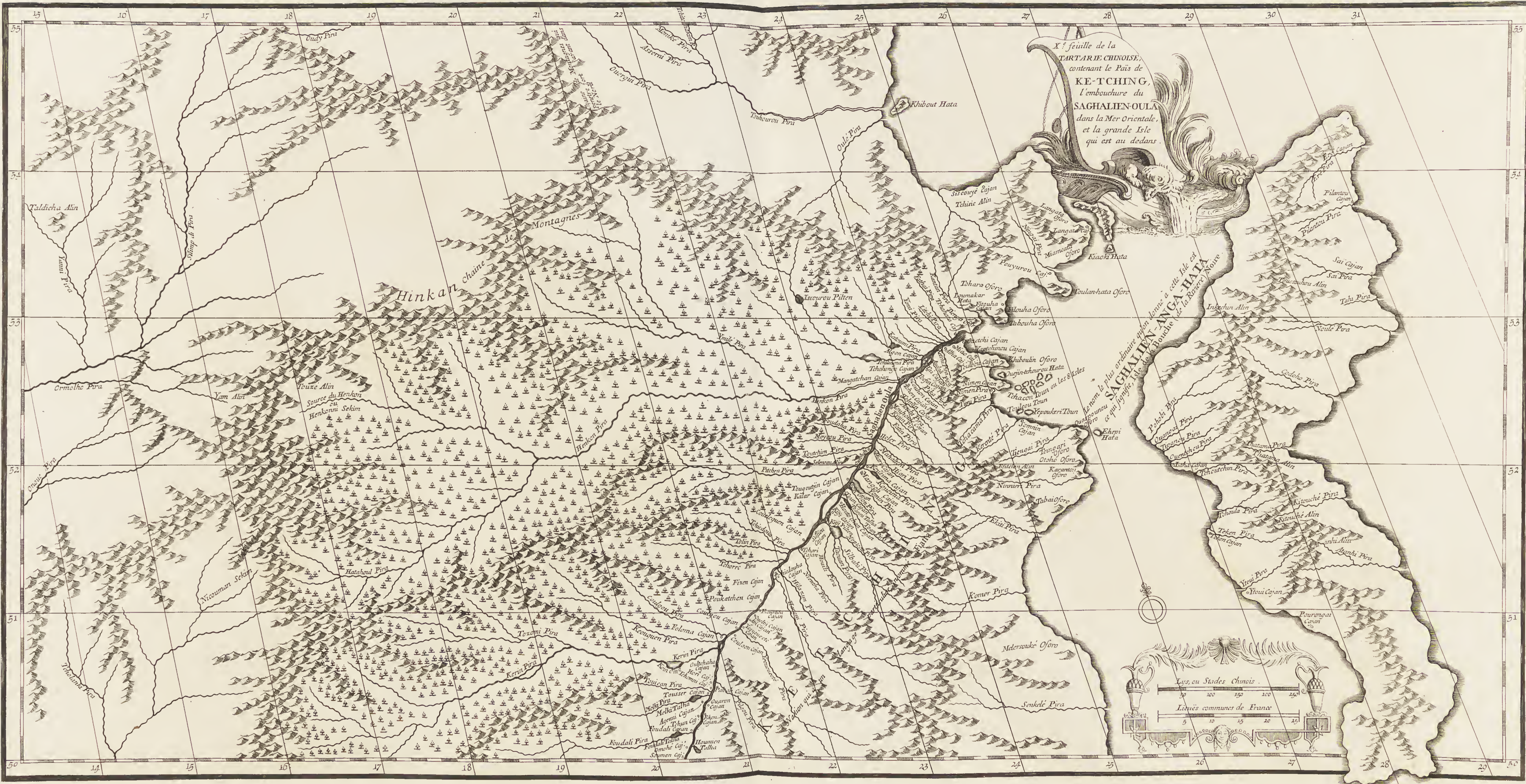
RUSSIENNE
 ou ses Limites avec la



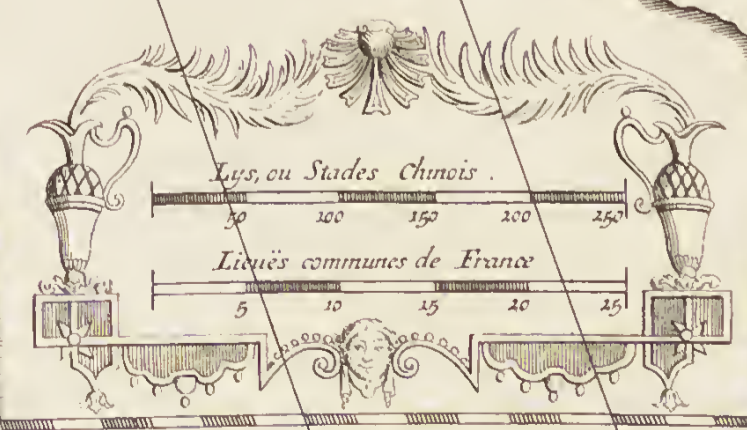
Yacca Place détruite par le
 traité de laix fait à Nipchok
 entre les Chinois et les Moscovites
 ou furent aussi réglées les Limites
 des deux Empires

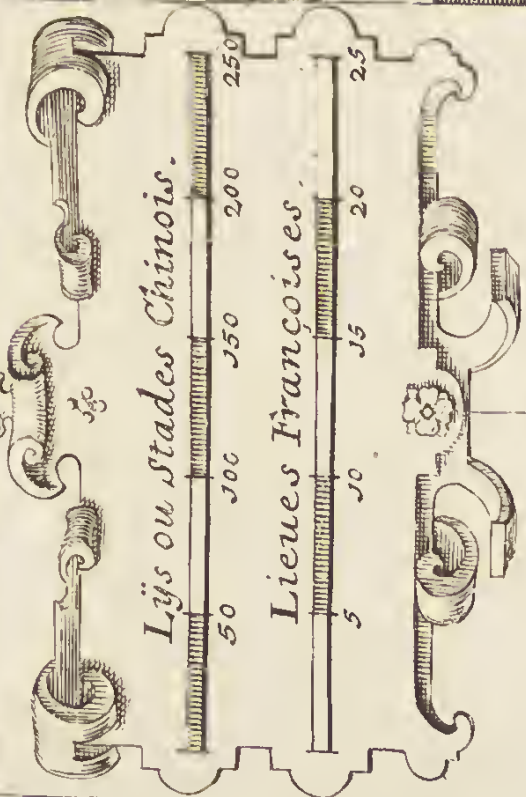
Ce Place se appelle Amour par les Moscovites, Nions Kiang par les Chinois, et par les Tartares Chinois
 La Riviere d'Argon et de la Riviere Kechedli
 servent de Limites aux Moscovites, et aux Tartares Chinois
 par le traité de Nipchok
 Argon et de la Riviere Kechedli
 servent de Limites aux Moscovites, et aux Tartares Chinois
 par le traité de Nipchok

Aai hom
 Place Frontiere
 sous les Taiming mais aujourd'hui ruinée
 SAGHALENOULA HOTUNG



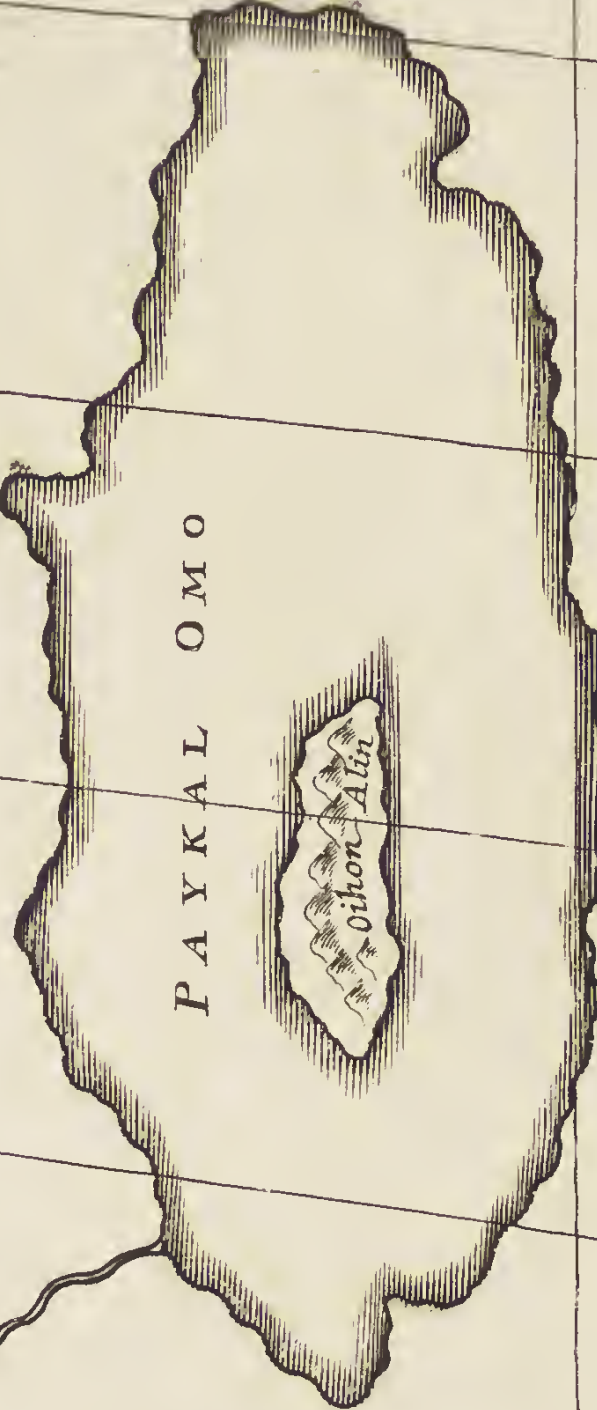
X^e feuille de la
TARTARIE CHINOISE,
contenant le Pais de
KE-TCHING,
l'embouchure du
SAGHALIEN-OULA
dans la Mer Orientale,
et la grande Isle
qui est au dedans.





Onzième
 Feuille paritient
 de la
**TARTARIE
 CHINOISE,**
 qui contient un Pays
 dependant de la
 Russie
 au couchant de
NIPICHOU

Tout le terrain representé sur cette Carte étant
 occupé par les Russes, est plus connu par la voye
 de la Russie, que par celle de la Chine.



Herkeou Piu

Sartac Aïin

Nadantchou
Païtchang

Oudei
Païtchang

Oude pira

Kilkou pira

Tchoucou pira

Tchacilbaha pira

Oron ou pira

Tchoucou
Païtchang
ou
Selingueskoi

Selingue pira

Tcheao pira

Kamni pira

Tchebowe pira

Kentey Aïin

Tchoucou pira

Amour R.
ou Schilka Pira
Kerzinski

Ingeda ou Engate pira

Amour R.

Ayegon Pira

Telengon Pira

Ouentou Pira

Toungue Pira

Portou Pira

Oulen Pira

Oecho pira

Teren Pira

Tarbaïki Pira

Touloutey pira

Tar-baittey pira

Ce Piane romit vers la font Oïon, et est schilka, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.

Amour, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.

Amour, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.

Amour, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.

Amour, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.

Amour, et est en Piane
 nort, et vers les Chinois, Ka long, Mandou, et est en Piane
 Piane du dragon.



Paicham

Cette partie-ci occupée par les Russes, est plus connue par la voie de la Russie que par celle de la Chine.

XII^e et dernière feuille
DE LA
TARTARIE
CHINOISE.

Hoet poldoc Alin

Sira-talan Alin

Opic-cargana R.

Ouenguita R.

Entey Pira

Terki R.

Azentchic Pira

Tchikket Pira

Tchoussou

Ouk Pira

Khem Pira

Ous Pira

Khem Pira

Oulhan Pira

Patoutrou-oupachet Pira

Qaboss-moudun-coul Pira

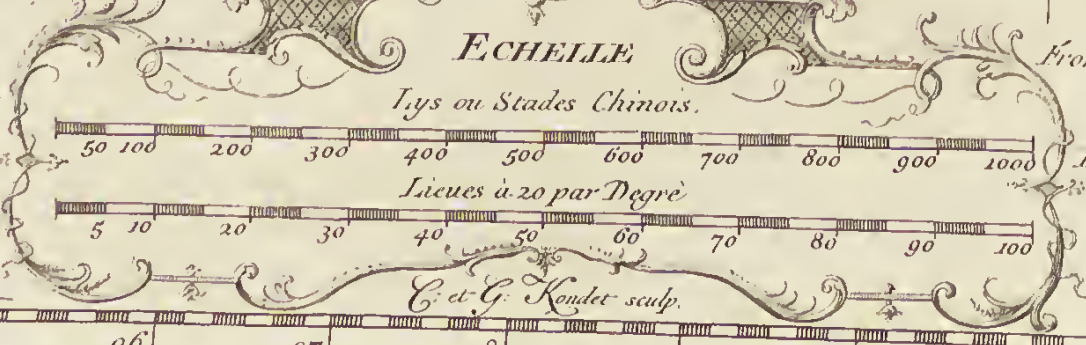
Erin Pira

Tarbatatai Pira

Fgonentchao Alin



CARTE GENERALE
DU THIBET
OU BOUT-TAN
 ET DES PAYS DE KASHGAR ET HAMI
 DRESSÉE SUR LES CARTES ET MEMOIRES
 DES RR PP JESUITES DE LA CHINE
 et accordée avec la situation constante
 de quelques Pays voisins.
 PAR LE S^r D'ANVILLE Geographe Ord^r du Roi.
 Avril 1733



Un peu plus loin de ce site
 sont les frontières du Royaume
 d'Avak nomme Ya oua koue





IIIe Feuille
comprise dans la
Carte Générale
DU THIBET,
et qui contient
en particulier
les
Environs
de
KASHGAR.

Sikirlic Omo

Talas Pira

Tchou Pira

Tecas Pira

Hara-ilcoma

Acfon Hotun

Courcouson

Acyar

Tirpon ou Torpon

Cnoccharmo

Iofon Hotun

Cor

Houtac

Ederic

Tchikete

Ekic

Alchou

Tchaca yaca tocoroc

Paitsepon

Paitsepon

Otchi Hotun

SIR PIRA

Soutfouc Hotun

Anghien Hotun

Souc Hotun

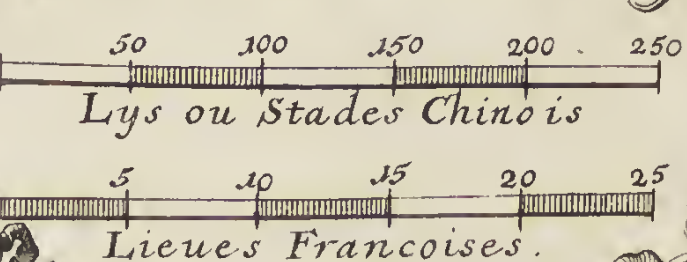
Artos Hotun

HASCAR HOTUN
ou KASHGAR

Outchou Hotun

Yerghien Pira

YERGHIE HOTUN





COBI ou DESERT DE SABLE

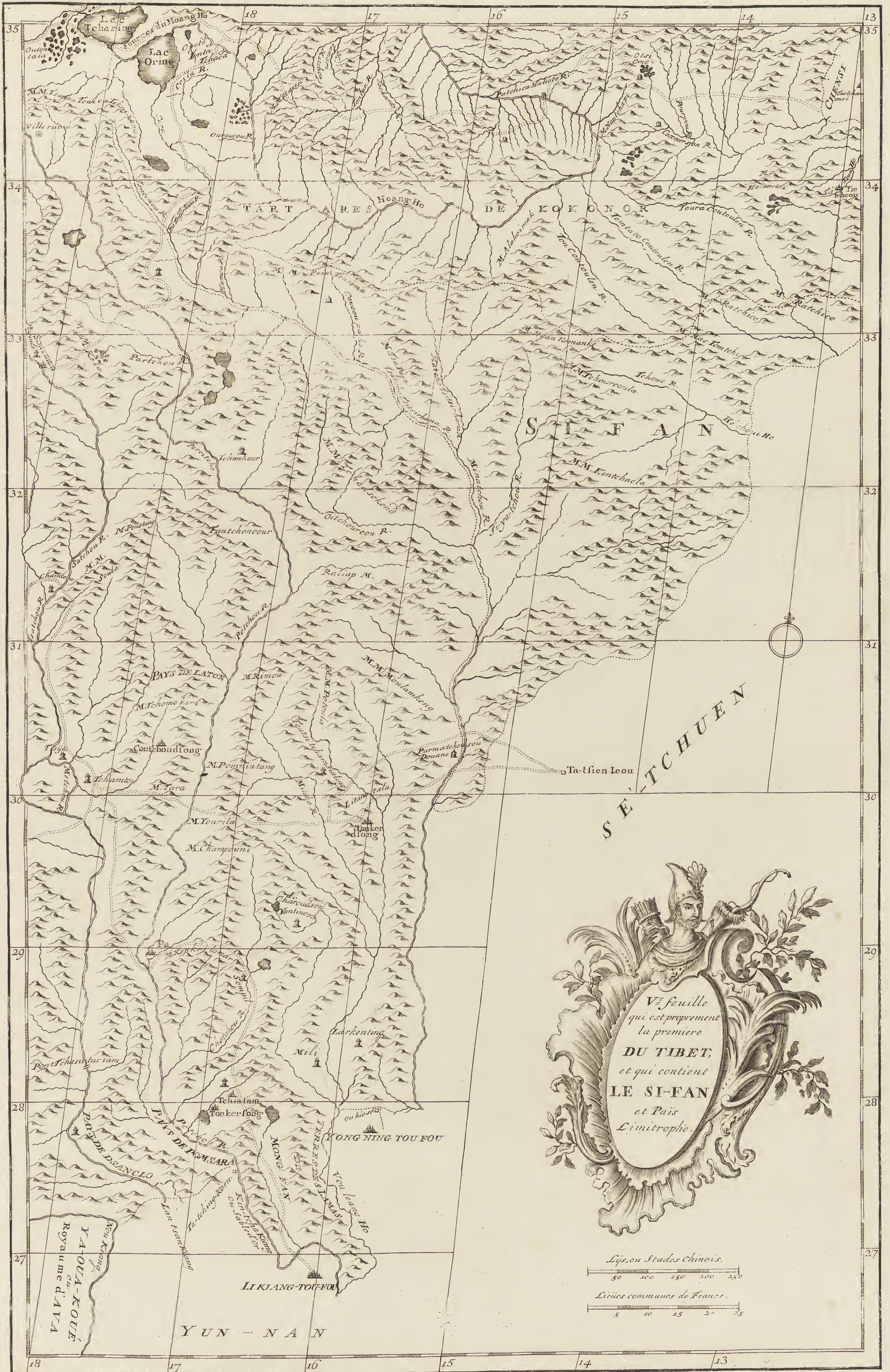
TARTARUS

HOHO-NOR

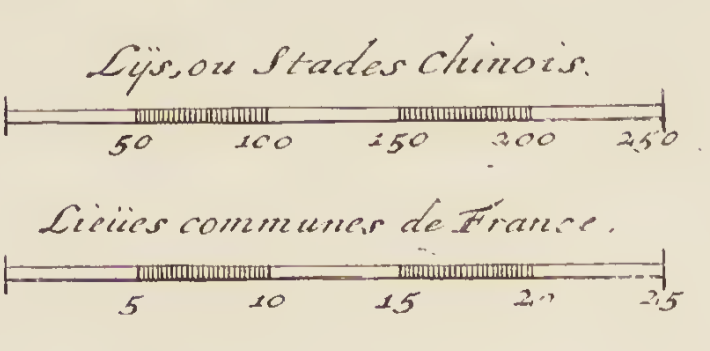


Lignes communes de France

Tovars communs de France

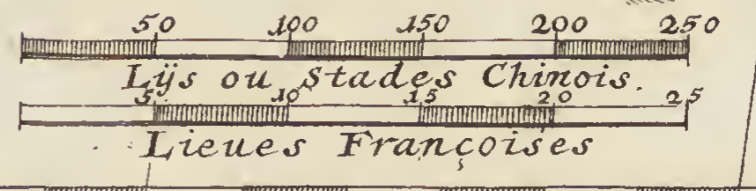


5^e feuille
 qui est proprement
 la première
DU TIBET,
 et qui contient
LE SI-FAN
 et Pais
 Limitrophe.





VI. Feuille,
 qui est la seconde
DU THIBET
 et qui contient le Pays
 qui est au Levant
DE LASA.





Lys ou Stades Chinois.
 50 100 150 200 250
 Lieues communes de France
 5 10 15 20 25

Frontiere de Paipou Yaupou
 Frontiere de Paipou Honhonc
 Frontiere de Paipou Idrim

Pays de Poursouke



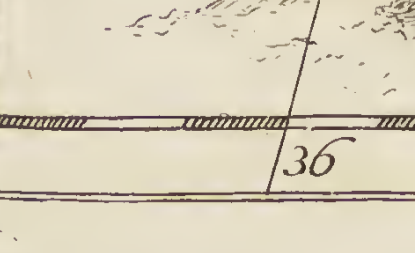
COBI OU DESERT DE SABLE

La Ville de **HOTOM** ou **KOTAN** Capitale d'un Royaume ou d'une Contrée particuliere, est apparemment Située sur cette riviere qui en porte le nom.

LIMITES DE YERKIM

VIII^e feuille qui est proprement la quatrième **DU THIBET,** et qui donne l'origine **DU TSANPON** et **DU GANGE.**

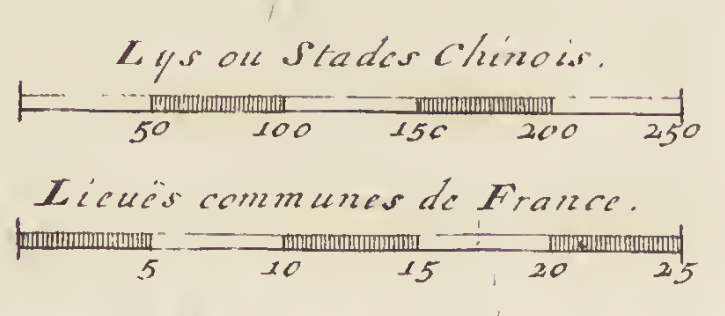
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieux communs de France.
5 10 15 20 25



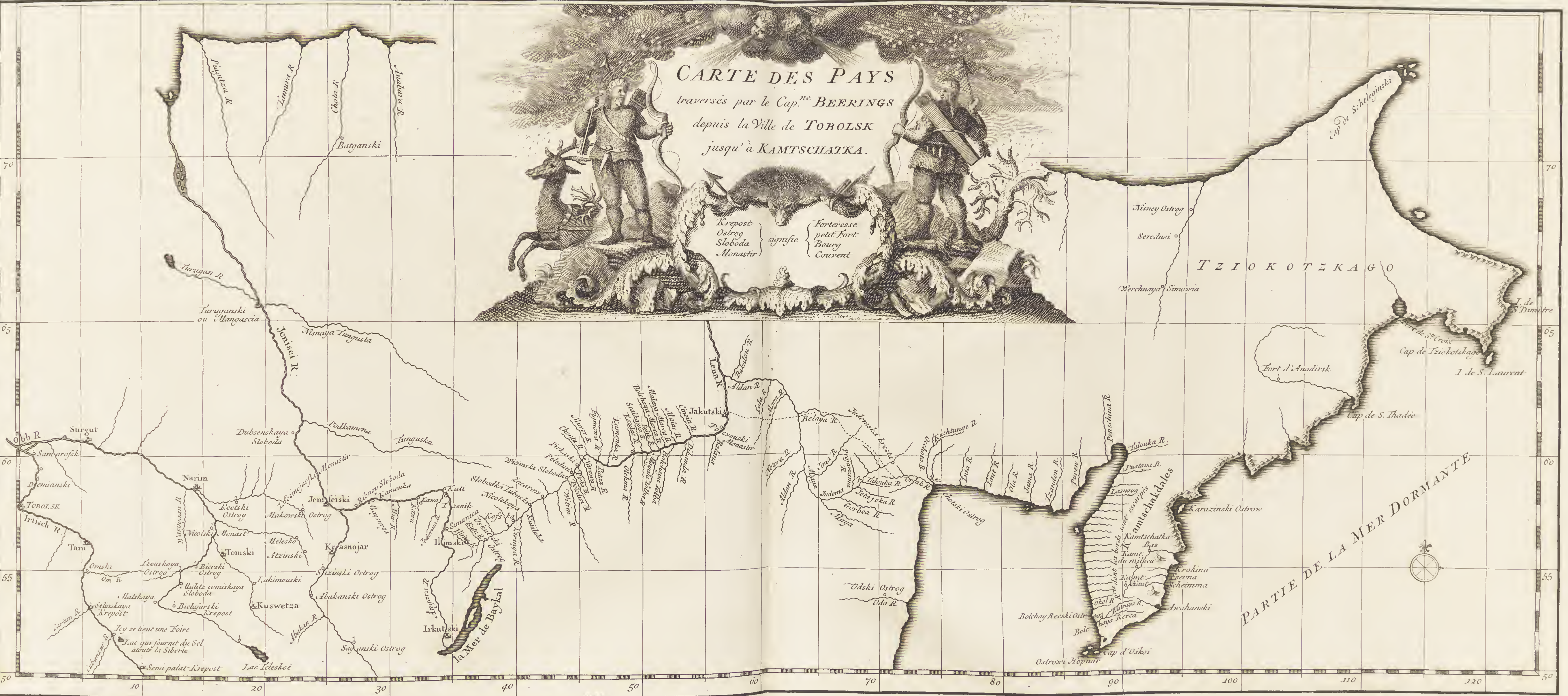




ANONKEK Ils prononcent aussi ANONGEN
et ils savent que cet Etat est celui du **MOGOL**



CARTE DES PAYS
traversés par le Cap.^{ne} BEERINGS
depuis la Ville de TOBOLSK
jusqu'à KAMTSCHATKA.



© Roulet fait et sculp.

110 ph 1973354 04-17127

